



**Architecte d'un monde ouvert**

**Groupe Bull**

**Rapport semestriel 2005**

# Sommaire

<b>Faits marquants du 1<sup>er</sup> semestre 2005</b> .....	<b>p. 3</b>
Faits marquants .....	p. 3
Evolution du nombre d'action et du capital .....	p. 4

<b>Commentaires de gestion</b> .....	<b>p. 5</b>
Résultats du Groupe au premier semestre .....	p. 6
Résultats de la société Bull pour le premier semestre 2005 .....	p. 8
Actionnariat et opérations sur action « Bull » .....	p.9

<b>Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2005</b> .....	<b>p. 10</b>
---	--------------

<b>Comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2005</b> .....	<b>p. 11</b>
Bilan consolidé .....	p. 12
Compte de résultat consolidé .....	p. 14
Tableau de flux de trésorerie consolidé .....	p. 15
Tableau de variation des capitaux propres consolidés et résultat global .....	p. 16
Annexe résumée aux comptes consolidés .....	p. 17

## Faits marquants du 1<sup>er</sup> semestre 2005

Le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2005 a été marqué par plusieurs événements importants pour l'avenir de Bull.

En premier lieu, Bull a renoué avec la croissance de son chiffre d'affaires, en réalisant son 1<sup>er</sup> semestre de croissance depuis 1999.

De plus Didier Lamouche a succédé à Gervais Pellissier le 1<sup>er</sup> février 2005 au poste de président-directeur général. Il a alors remanié l'équipe dirigeante et mis en place une nouvelle organisation centrée sur l'efficacité opérationnelle et les axes prioritaires du groupe. Il a défini pour 2005 un plan d'action visant à dynamiser la performance à court terme et à obtenir une croissance durable et profitable pour le groupe.

Enfin, les dernières mesures du plan de restructuration financière ont été mises en oeuvre, suivies par le désengagement complet de l'Etat français du capital de Bull.

### Le retour de la croissance

La mobilisation des équipes s'est traduite par une bonne performance opérationnelle au 1<sup>er</sup> semestre 2005, démontrant le potentiel de rebond de Bull.

Bull a ainsi réalisé au 1<sup>er</sup> semestre 2005 un chiffre d'affaires de 572 millions d'euros, en progression de 1% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2004. Cette performance, supérieure aux objectifs que le Groupe s'était fixé, est d'autant plus satisfaisante qu'elle a été obtenue dans un contexte de marché globalement peu dynamique en Europe Occidentale.

Cette performance est toutefois contrastée selon les activités, avec une activité Produits en croissance significative, une activité Services stable et une activité Maintenance en décroissance, en ligne toutefois avec les prévisions du groupe.

Bull a gagné sur la période des contrats significatifs notamment dans le domaine des serveurs haut de gamme. En particulier la plate forme NovaScale est bien accueillie par les clients GCOS comme solution de pérennisation de leurs systèmes GCOS. Des affaires importantes ont été également conclues en produits de sécurité et en services d'infrastructure, en particulier dans les secteurs d'expertise du groupe et dans les applications open source :

#### Infrastructure et services

L'Écosse investit 10 millions de livres Sterling dans un intranet pour les écoles. **Scottish Executive** a choisi Bull dans ce cadre pour la fourniture des serveurs nécessaires.

Bull a été choisi par les **Ports autonomes de Marseille et du Havre**, les deux plus grands ports français, pour développer en Open Source la gestion des escales portuaires.

#### Sécurité

Bull a remporté un très grand projet de SSO (Single Sign-On) couvrant les 114 000 employés de **Total** dans le monde.

#### Santé

**Osakidetza**, l'organisme de santé du Pays Basque en Espagne, a choisi Bull pour la gestion de l'infrastructure de ses centres de santé, incluant 12 000 postes de travail.

#### Secteur Public

Grâce à la solution e-biscus de Bull, les **Douanes irlandaises** vont refondre leurs applications pour les rendre compatibles avec la nouvelle réglementation européenne.

#### Telcos

**France Télécom** a choisi les serveurs Bull Escala pour l'infrastructure devant consolider toutes les applications CRM du Groupe au niveau mondial.

**Vivo**, le plus important opérateur mobile du Brésil avec 30 millions de clients, a fait appel à Bull pour un système de lutte contre les fraudes, capable de traiter 150 millions de rapports d'appels détaillés par jour.

### Un plan d'action centré sur l'efficacité opérationnelle

Fort d'une situation financière saine, s'appuyant sur une base de clientèle solide, Bull a défini pour 2005 un plan d'action en cinq étapes, visant à mettre le Groupe sur une trajectoire de croissance profitable.

Ces étapes sont :

- 1/ la constitution d'une équipe de direction alliant expériences externes et internes,
- 2/ la mise en place d'un système de management tourné vers l'efficacité opérationnelle,
- 3/ la définition des cinq programmes opérationnels prioritaires suivants :
  - Accélérer l'amélioration des activités de services en France, l'objectif étant d'améliorer la rentabilité de cette activité et d'atteindre, à l'horizon 2007, une rentabilité opérationnelle supérieure à 5%,
  - Redresser les activités en Italie, l'objectif étant l'atteinte de l'équilibre à la fin de l'année,
  - Dynamiser l'effort commercial par l'optimisation du dispositif, ainsi que par une focalisation sur les offres et marchés prioritaires,

- Améliorer la productivité et maintenir un contrôle strict des coûts,
- Améliorer l'exécution dans les domaines de la conduite de projets, de la fabrication et de la chaîne d'approvisionnement ;

4/ La redéfinition et le recentrage des axes stratégiques prioritaires pour la croissance,

5/ La finalisation au cours du second semestre d'un business plan à long terme.

Au cours du premier semestre, les deux premières étapes de ce plan ont déjà été accomplies, et les programmes opérationnels ont été mis en œuvre.

### Une équipe dirigeante renforcée et dynamisée

Conformément à la 1<sup>ère</sup> étape du plan d'action 2005 évoqué ci-dessus, Bull a renforcé son équipe dirigeante en recrutant des compétences externes clés mais aussi en puisant sur le potentiel humain interne.

Cette organisation, renforcée et désormais stabilisée, permettra de relayer à tous les niveaux du Groupe les priorités fixées par l'équipe managériale, ainsi que les meilleures pratiques opérationnelles.

### La fin de la restructuration financière et le désengagement de l'Etat

Conformément aux dispositions du plan de recapitalisation, annoncé en novembre 2003 et mis en œuvre courant 2004, Bull a procédé le 11 janvier 2005 au remboursement à l'Etat français du prêt subordonné à durée déterminée (PSDD). L'Etat a alors versé à Bull le 14 janvier 2005 l'aide à la restructuration qui avait été approuvée par la Commission Européenne le 1<sup>er</sup> décembre 2004.

En mars 2005, l'Etat français a cédé sur le marché comme prévu la totalité de sa participation résiduelle dans Bull, soit 2,9% du capital. Cette opération a donc matérialisé le désengagement complet de l'Etat du capital de Bull, lui conférant une structure capitalistique ouverte et dorénavant entièrement privée.

Il faut enfin noter que la cession de la participation de Bull dans Steria a permis de dégager en trésorerie un montant de 32,6 millions d'euros. Cette opération est venue renforcer une situation de trésorerie largement excédentaire, soit 309 millions d'euros au 30 juin 2005, Bull disposant ainsi d'une réelle autonomie financière

## EVOLUTION DU NOMBRE D' ACTIONS ET DU CAPITAL

Le 10 mars 2005, l'Etat français a annoncé avoir cédé la totalité de sa participation dans le capital du Groupe Bull.

Actionnaires	30 juin 2005			31 décembre 2004		
	Nombre d'actions	% de participation	% de droits de vote	Nombre d'actions	% de participation	% de droits de vote
Etat français	-	-	-	27 743 824	2,9%	2,9%
France Télécom	97 470 818	10,1%	10,1%	97 470 818	10,1%	10,2%
NEC	97 470 818	10,1%	10,1%	97 470 818	10,1%	10,2%
Debeka	20 000 000	2,1%	2,1%	27 486 889	2,9%	2,9%
Salariés	14 583 019	1,5%	1,5%	14 583 019	1,5%	1,5%
Autres (*)	738 333 337	76,2%	76,2%	696 213 289	72,5%	72,3%
<b>Total</b>	<b>967 857 992</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>960 968 657</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

(\*) Les 2 105 293 actions auto détenues n'ont pas de droit de vote  
NB : il n'y a pas d'action ayant de droit de vote double

## **Commentaires de gestion**

## 1 - RESULTATS DU GROUPE AU PREMIER SEMESTRE 2005

Au cours du premier semestre 2005, le Groupe Bull a enregistré pour la première fois depuis 1999 une croissance de son chiffre d'affaires par rapport au même semestre de l'année précédente.

L'EBIT (\*) et le résultat net s'élèvent respectivement à 18,2 millions d'euros et 9,4 millions d'euros, en conformité avec les objectifs que le Groupe s'était fixés en début d'année. Bull réalise ainsi son sixième semestre consécutif de profitabilité opérationnelle et son cinquième semestre de résultat net positif.

### Compte de résultat consolidé par semestre

<i>(en millions d'euros)</i>	2004		2005
	1 <sup>er</sup> Sem IFRS	2 <sup>nd</sup> Sem IFRS	1 <sup>er</sup> Sem IFRS
Chiffre d'affaires	565,7	573,0	571,8
Marge brute	158,7	156,0	150,9
% chiffre d'affaires	28,1%	27,2%	26,4%
Recherche et développement	(28,5)	(25,5)	(27,2)
% chiffre d'affaires	5,0%	4,4%	4,8%
Frais commerciaux et administratifs	(108,3)	(111,7)	(105,3)
% chiffre d'affaires	19,1%	19,5%	18,4%
Résultat de change	(1,8)	2,2	(0,1)
<b>EBIT (*)</b>	<b>20,1</b>	<b>21,0</b>	<b>18,2</b>
% chiffre d'affaires	<b>3,6%</b>	<b>3,7%</b>	<b>3,2%</b>
Éléments non récurrents (**)	0,9	5,1	(4,5)
<b>Résultat opérationnel (**)</b>	<b>21,0</b>	<b>26,1</b>	<b>13,7</b>
Frais financiers	(16,1)	(14,7)	(1,0)
Impôts	(1,2)	(0,9)	(3,4)
<b>Résultat net hors opérations de recapitalisation</b>	<b>3,7</b>	<b>10,5</b>	<b>9,4</b>
Impôts différés	-	51,7	-
Produits financiers liés à la restructuration financière	-	29,9	-
Autres frais liés à la restructuration financière	-	(0,7)	-
Aide à la restructuration	-	517,0	-
CRMF(***)	-	(54,0)	-
<b>Résultat net</b>	<b>3,7</b>	<b>554,4</b>	<b>9,4</b>

(\*) L'EBIT (Earnings before interest and taxes) correspond au résultat d'exploitation après résultat de change et hors éléments non récurrents et financiers

(\*\*) Y compris quote-part dans le résultat des entreprises associées, respectivement de 1,1 au 30 juin 2004 et (1,8) au 30 juin 2005

(\*\*\*) CRMF : clause de retour à meilleure fortune

Le passage aux normes IFRS induit un retraitement du compte d'exploitation de 2004 lié à l'absence d'amortissement des goodwill (survaleurs) au premier et au deuxième semestre 2004, et aux conséquences de l'application de la norme IAS 19 sur les engagements de retraite en Italie (TFR) au deuxième semestre :

<i>(en millions d'euros)</i>	2004		2004
	1 <sup>er</sup> Sem	2 <sup>nd</sup> Sem	Année
Résultat net publié	2,2	552,3	554,5
Reprise de l'amortissement des goodwill (*)	1,5	1,5	3,0
Avantages du personnel en Italie (*)	-	0,6	0,6
Résultat net IFRS	3,7	554,4	558,1

(\*) Ces retraitements impactent la ligne 'éléments non récurrents' du compte de résultat IFRS.

Le détail du compte de résultat est présenté ci-après :

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé sur la période représente un montant de 571,8 millions d'euros, soit une croissance de 1% par rapport au premier semestre 2004. Le chiffre d'affaires se décompose de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2004		2005
	1 <sup>er</sup> Sem	2 <sup>nd</sup> Sem	1 <sup>er</sup> Sem
Produits	250,1	271,0	275,0
Maintenance	158,2	151,4	140,1
Services	157,4	150,6	156,6
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>565,7</b>	<b>573,0</b>	<b>571,8</b>

Avec une croissance de 10% dans les produits au premier semestre 2005 en comparaison avec le premier semestre 2004, Bull fait significativement mieux que le marché européen des serveurs qui, lui, est attendu en décroissance de 1 point.

La répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé pour le premier semestre 2005 reste stable. Par rapport au premier semestre 2004, la part France et la part Amérique du Nord sont en décroissance respectivement d'un point et la part Europe hors France croît de deux points :

	1 <sup>er</sup> Sem 2004	1 <sup>er</sup> Sem 2005
<b>Répartition géographique du CA (%)</b>		
France	48%	47%
Europe hors France	38%	40%
Amérique du Nord	6%	5%
Asie et Afrique	6%	6%
Amérique du sud	2%	2%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

**Marge brute**

La marge brute s'établit à 150,9 millions d'euros et représente 26,4% du chiffre d'affaires, à comparer respectivement à 28,1% et 27,2% pour le premier et deuxième semestre 2004.

<i>(en millions d'euros)</i>	2004		2005
	1 <sup>er</sup> Sem	2 <sup>nd</sup> Sem	1 <sup>er</sup> Sem
Produits	91,7	94,5	94,5
% du chiffre d'affaires	36,7%	34,9%	34,4%
Maintenance	49,6	43,6	39,6
% du chiffre d'affaires	31,4%	28,8%	28,3%
Services	17,4	17,9	16,8
% du chiffre d'affaires	11,0%	11,9%	10,7%
<b>Total</b>	<b>158,7</b>	<b>156,0</b>	<b>150,9</b>
<b>% du chiffre d'affaires</b>	<b>28,1%</b>	<b>27,2%</b>	<b>26,4%</b>

Le premier semestre 2005 se caractérise par :

- une augmentation de la marge brute produits en valeur absolue générée par la croissance du chiffre d'affaires mais également une baisse du taux de marge produits (34,4% contre 36,7% au premier semestre 2004 et 34,9% au deuxième semestre) qui s'explique par l'évolution attendue du mix produits ;
- une baisse de la marge brute maintenance en valeur absolue liée à la baisse du chiffre d'affaires et une baisse du taux de marge maintenance, qui atteint 28,3% du chiffre d'affaires au premier semestre 2005 contre 31,4% au premier semestre 2004. Cette baisse est moindre lorsque sont déduits les éléments non récurrents liés à la résolution d'un conflit commercial dont l'impact positif avait représenté environ 2 points de marge au premier semestre 2004;
- un taux de marge services en léger recul par rapport au premier semestre 2004 ; le niveau de l'activité service continue de souffrir d'une activité insuffisante en France et en Italie.

**Recherche et développement et frais commerciaux et administratifs**

<i>(en millions d'euros)</i>	2004		2005
	1 <sup>er</sup> Sem	2 <sup>nd</sup> Sem	1 <sup>er</sup> Sem
Frais de Recherche et développement nets	(28,5)	(25,5)	(27,2)
% du chiffre d'affaires produits et maintenance	7,0%	6,0%	6,6%
Frais Commerciaux et Administratifs	(108,3)	(111,7)	(105,3)
% du chiffre d'affaires	19,1%	19,5%	18,4%

Les dépenses de R&D s'élèvent à 27,2 millions d'euros.

L'effort de Recherche et Développement, maintenu à 6,6% du chiffre d'affaires produits et maintenance, est principalement consacré à l'intégration permanente des fonctionnalités requises par le marché dans la gamme GCOS, au développement de l'offre du groupe dans les serveurs Novascale, l'opensource, le middleware et la sécurité.

Le Groupe poursuit son effort de réduction et d'adaptation de ses frais commerciaux et administratifs. Le niveau des frais commerciaux et administratifs représente un montant de 105,3 millions sur la période soit 18,4% du chiffre d'affaires à comparer à 19,1 % au premier semestre 2004 et 19,5% au deuxième semestre.

**EBIT (Earnings before interest and taxes)**

L'EBIT s'élève à 18,2 millions d'euros en ligne avec les prévisions données par le groupe au début de 2005. Il correspond à un bénéfice d'exploitation avant éléments non récurrents de 18,3 millions d'euros diminué des pertes de change nettes.

L'EBIT représente à fin juin 2005 3,2% du chiffre d'affaires.

**Résultat net**

<i>(en millions d'euros)</i>	2004		2005
	1 <sup>er</sup> Sem	2 <sup>nd</sup> Sem	1 <sup>er</sup> Sem
<b>EBIT (*)</b>	<b>20,1</b>	<b>21,0</b>	<b>18,2</b>
<b>% chiffre d'affaires</b>	<b>3,6%</b>	<b>3,7%</b>	<b>3,2%</b>
Eléments non récurrents (**)	0,9	5,1	(4,5)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>21,0</b>	<b>26,1</b>	<b>13,7</b>
Frais financiers	(16,1)	(14,7)	(1,0)
Impôts	(1,2)	(0,9)	(3,4)
<b>Résultat net hors opérations de recapitalisation</b>	<b>3,7</b>	<b>10,5</b>	<b>9,4</b>
Impôts différés	-	51,7	-
Produits financiers liés à la restructuration financière	-	29,9	-
Autres frais liés à la restructuration financière	-	(0,7)	-
Aide à la restructuration	-	517,0	-
CRMF(***)	-	(54,0)	-
<b>Résultat net</b>	<b>3,7</b>	<b>554,4</b>	<b>9,4</b>

(\*) L'EBIT (Earnings before interest and taxes) correspond au résultat d'exploitation après résultat de change et hors éléments non récurrents et financiers

(\*\*) Y compris quote-part dans le résultat des entreprises associées, respectivement de 1,1 au 30 juin 2004 et (1,8) au 30 juin 2005

(\*\*\*) CRMF : clause de retour à meilleure fortune

Les opérations de recapitalisation ayant permis au Groupe d'assainir son bilan et de restructurer sa dette vis-à-vis de l'Etat français, les frais financiers se sont élevés à 1 million d'euros au cours du premier semestre 2005.

Les autres gains et dépenses non récurrents sont constitués principalement de la plus-value de cession des actions Steria que le Groupe détenait et a cédés en février 2005, et des frais d'adaptation de ses structures que le Groupe a engagés au cours du premier semestre.

Le détail des différents postes figure dans l'annexe résumée aux comptes consolidés.

## Evolution des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2005
EBIT	18,2
Amortissements	8,5
Investissements	(6,7)
Variation du besoin en fonds de roulement	(13,3)
Frais financiers payés	(1,0)
Impôts	(3,4)
<b>(A) Flux provenant des opérations courantes</b>	<b>2,3</b>
<b>(B) Flux non récurrents</b>	<b>22,6</b>
<b>s/total (A) + (B)</b>	<b>24,9</b>
Augmentation de capital	1,6
Diminution de la dette	(0,4)
<b>Augmentation / (diminution) de la trésorerie</b>	<b>26,1</b>

*Cette présentation simplifiée est issue des tableaux utilisés en interne pour le suivi de la trésorerie et sert de base à la communication financière. La principale différence avec le tableau de la p.15 correspond aux frais de restructuration et autres dépenses non récurrentes, traités comme des éléments non récurrents dans le tableau ci-dessus, alors qu'ils figurent dans les flux opérationnels du tableau de la p.15*

Au premier semestre 2005, le groupe a généré 26,1 millions d'euros de trésorerie, dont 2,3 millions provenant des opérations courantes qui font apparaître une augmentation du besoin en fonds de roulement de 13,3 millions d'euros. Les investissements bruts se sont élevés à 6,7 millions d'euros.

Le flux de trésorerie non récurrent est constitué d'une part, pour 33,5 millions d'euros, du produit de diverses cessions d'actifs (notamment les titres Steria pour 32,6 millions d'euros), et d'autre part, pour 10,9 millions d'euros, de dépenses non récurrentes (en particulier 7 millions de dépenses de restructuration).

### Périmètre du Groupe

Le périmètre du Groupe n'a pas évolué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

### Perspectives d'avenir

Le Groupe s'est fixé comme objectifs pour le second semestre 2005 un chiffre d'affaires en croissance et un EBIT au moins égal à celui réalisé au premier semestre.

## 2 – RESULTATS DE LA SOCIETE BULL POUR LE PREMIER SEMESTRE 2005

Bull, société mère du Groupe, a réalisé un profit net de 7 millions d'euros pour le premier semestre 2005 et de 36 millions d'euros pour le premier semestre 2004.

Pour l'essentiel, le résultat du premier semestre 2005 provient :

- des charges d'exploitation pour environ 1 million d'euros ;
- des charges pour 6 millions d'euros concernant l'impact des résultats des filiales de Bull sur le résultat de la société mère, ainsi que la rémunération des comptes courants ;
- d'un profit non récurrent d'environ 14 millions d'euros réalisé lors de la vente des titres Steria.

Le résultat du 1<sup>er</sup> semestre 2004 provenait :

- des charges d'exploitation pour environ 4 millions d'euros ;
- des opérations de recapitalisation des filiales et de leurs résultats du premier semestre dont l'impact net représente un montant négatif de 3 millions d'euros (451 millions d'abandons de créances, 745 millions de reprise de provisions pour situations nettes déficitaires et 297 millions en dotation pour dépréciation de titres) ;
- de produits financiers pour un montant de 41 millions d'euros ; ces produits étant imputables notamment à la réalisation d'un profit de change (33 millions) lié à la restructuration des dettes entre Bull et ses filiales aux Etats-Unis d'Amérique ;
- d'un profit non récurrent d'environ 2 millions d'euros sur la vente de droits de souscription liée à l'augmentation de capital.

Les capitaux propres de Bull, après le profit du premier semestre 2005, s'élèvent à 48 millions d'euros, ils étaient de 34 millions d'euros au 31 décembre 2004. Bull n'a pas distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Les résultats des principales filiales de Bull pour le premier semestre 2005 sont résumés ci-après :

(en millions d'euros)	Capital	Réserves	Chiffre d'affaires	Résultat net du 1 <sup>er</sup> sem.2005	Quote-part du capital détenue %	Valeurs d'inventaire des titres détenus
Bull S.A. consolidé	34	55	336	(8)	100	80
Bull International S.A. consolidé	40	(4)	191	5	100	40
Bull International N.V. consolidé	145	(423)	47	(11)	100	-
Bull Data Systems N.V. consolidé	407	(396)	16	(1)	100	9
Bull Data Systems, Inc. consolidé	-	24	40	10	100	34
COFIP	0.3	5	5	-	100	2

## **3 - ACTIONNARIAT ET OPERATIONS SUR ACTIONS BULL**

### **Actionnariat**

L'identité des détenteurs du capital et des droits de vote de Bull est détaillée en page 4 de ce document.

### **Opérations effectuées par Bull sur ses propres actions**

Sur la base des autorisations précédemment accordées à la société par l'assemblée générale du 13 avril 2000, d'opérer en bourse sur ses propres actions, dans les conditions de l'article L225-209 du nouveau code de commerce, Bull avait été amenée à racheter 4 668 828 actions en juillet 2000 qui ont été prêtées à la banque chargée de gérer le plan d'épargne Groupe. 7 708 de ces actions ont été remboursées en 2000, 239 963 en 2001, 684 083 en 2002, 388 907 en 2003, 582 295 en 2004 et 199 655 actions lors du 1<sup>er</sup> semestre 2005.

Les actions ainsi détenues par Bull au 30 juin 2005 représentaient un total de 2 105 293 actions dont 2 682 actions au titre de la régularisation de cours acquises antérieurement à l'exercice 2005. Elles seront affectées conformément au règlement européen et aux directives émises en la matière.

Au cours du premier semestre 2005, Bull n'a pas fait usage du programme de rachat d'actions renouvelé par l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 21 avril 2005.

### **Capital autorisé mais non émis**

L'Assemblée générale mixte des actionnaires du 25 mai 2004 a autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital social dans la limite de trois cent millions d'euros, par l'émission de tout type de valeurs mobilières donnant accès au capital social, avec et sans droit préférentiel de souscription.. Il n'a pas été fait usage de cette autorisation au cours du premier semestre 2005.

## Rapport des commissaires aux comptes l'information semestrielle 2005

En notre qualité de Commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés résumés de la société BULL, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les comptes semestriels consolidés résumés ont été préparés pour la première fois en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, sous la forme de comptes intermédiaires tels que définis dans le règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles, à l'exception des normes IAS 32 et IAS 39 qui, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, sont appliqués depuis le 1er janvier 2005.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés résumés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés résumés au regard d'une part, des règles de présentation et d'information applicables en France et, d'autre part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, tels que décrits dans les notes annexes.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3 de l'annexe résumée qui expose page 19 :

- les options retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés résumés, qui n'incluent pas toutes les informations de l'annexe exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ;
- les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport ;
- l'option offerte par la norme IFRS 1 et retenue par la société de ne pas retraiter les informations comparatives relatives aux instruments financiers conformément aux normes IAS 32 et IAS 39, qui sont appliquées depuis le 1er janvier 2005.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 19 septembre 2005

Les Commissaires aux Comptes

Amyot Exco Grant Thornton

Deloitte & Associés

Isabelle FAUVEL

Daniel KURKDJIAN

Albert AÏDAN

**Comptes semestriels consolidés résumés**

## Bilan consolidé au 30 juin 2005

ainsi qu'au 30 juin et 31 décembre 2004

(en millions d'euros)

ACTIF	Notes	Selon IFRS		Tel que publié		
		au 30 juin 2005	au 31 dec. 2004	au 30 juin 2004	au 31 dec. 2004	
<b>Immobilisations incorporelles :</b>						
Frais de développement capitalisés		14,4	51,9	46,6	51,9	46,6
Amortissements		(11,9)	(51,8)	(44,8)	(51,8)	(44,8)
Autres immobilisations incorporelles		0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Amortissements		(0,5)	(0,5)	(0,5)	(0,5)	(0,5)
<b>Total</b>		<b>2,5</b>	<b>0,1</b>	<b>1,8</b>	<b>0,1</b>	<b>1,8</b>
<b>Immobilisations corporelles :</b>						
Terrains, constructions, aménagements, matériel et outillage		341,7	364,2	339,7	364,2	339,7
Amortissements		(282,1)	(294,6)	(276,2)	(294,6)	(276,2)
<b>Net</b>		<b>59,6</b>	<b>69,6</b>	<b>63,5</b>	<b>69,6</b>	<b>63,5</b>
Matériel de location		31,7	37,4	30,3	37,4	30,3
Amortissements		(29,1)	(34,3)	(27,5)	(34,3)	(27,5)
<b>Net</b>		<b>2,6</b>	<b>3,1</b>	<b>2,8</b>	<b>3,1</b>	<b>2,8</b>
<b>Total</b>	<b>(4)</b>	<b>62,2</b>	<b>72,7</b>	<b>66,3</b>	<b>72,7</b>	<b>66,3</b>
<b>Autres immobilisations :</b>						
Goodwills	<b>(5)</b>	9,7	9,7	9,7	8,2	6,6
Immobilisations financières	<b>(6)</b>	10,9	36,4	28,9	36,4	28,9
Participations dans les entreprises associées	<b>(6)</b>	2,6	4,2	4,5	4,2	4,5
Autres actifs non courants	<b>(7)</b>	1,6	2,5	10,5	2,5	10,5
<b>Total</b>		<b>24,8</b>	<b>52,8</b>	<b>53,6</b>	<b>51,3</b>	<b>50,5</b>
<b>Impôts différés - actif</b>		<b>51,7</b>	<b>-</b>	<b>51,7</b>	<b>-</b>	<b>51,7</b>
<b>Total actifs non courants</b>		<b>141,2</b>	<b>125,6</b>	<b>173,4</b>	<b>124,1</b>	<b>170,3</b>
<b>Actifs courants :</b>						
Stocks et en-cours	<b>(8)</b>	61,8	48,7	47,8	48,7	47,8
Clients (moins provisions pour dépréciation : 06/2005, 12,9M€ ; 06/2004, 18,0M€ ; 12/2004, 13,9M€)	<b>(9)</b>	227,3	221,0	212,7	221,0	212,7
Subvention à recevoir de l'Etat		-	-	517,0	-	517,0
Autres débiteurs et comptes de régularisation (courant) (moins provisions pour dépréciation : 06/2005, 16,6M€ ; 06/2004, 16,5M€ ; 12/2004, 15,8M€)	<b>(10)</b>	64,9	91,4	60,0	91,4	60,0
Placements en garantie		18,9	12,2	12,8	12,2	12,8
Placements à terme		222,9	109,3	204,5	109,3	204,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie		67,6	46,1	66,0	46,1	66,0
<b>Total actifs courants</b>		<b>663,4</b>	<b>528,7</b>	<b>1 120,8</b>	<b>528,7</b>	<b>1 120,8</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>804,6</b>	<b>654,3</b>	<b>1294,2</b>	<b>652,8</b>	<b>1 291,1</b>

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés

(en millions d'euros)

PASSIF	Notes	Selon IFRS			Tel que publié	
		au 30 juin 2005	au 31 déc. 2004	au 31 déc. 2004	au 30 juin 2004	au 31 déc. 2004
<b>Capitaux propres :</b>						
Capital	(11)	9,7	1,7	9,6	1,7	9,6
Réserves liées au capital	(11)	260,8	35,9	258,6	35,9	258,6
Réserves liés aux écarts de conversion		(13,1)	(12,9)	(14,3)	(12,9)	(14,3)
Réserves de réévaluation		2,1	-	-	-	-
Résultat accumulé non distribué		(179,5)	(743,3)	(188,9)	(747,8)	(195,5)
<b>Capitaux propres</b>		<b>80,0</b>	<b>(718,6)</b>	<b>65,0</b>	<b>(723,1)</b>	<b>58,4</b>
- dont capitaux propres - part Groupe		80,0	(718,6)	65,0	(723,1)	58,4
- dont intérêts minoritaires	(12)	-	-	-	-	-
<b>Dettes à long terme</b>	(14)	<b>0,9</b>	<b>205,2</b>	<b>2,4</b>	<b>205,2</b>	<b>2,4</b>
<b>Provisions pour restructuration à long terme</b>	(15)	<b>3,7</b>	<b>7,5</b>	<b>4,0</b>	<b>7,5</b>	<b>4,0</b>
<b>Provision pour clause de retour à meilleure fortune</b>	(26)	<b>54,0</b>	<b>-</b>	<b>54,0</b>	<b>-</b>	<b>54,0</b>
<b>Provisions et autres passifs à long terme</b>	(16)	<b>161,9</b>	<b>145,1</b>	<b>158,2</b>	<b>148,1</b>	<b>161,7</b>
<b>Total passif non courant hors capitaux propres</b>		<b>220,5</b>	<b>357,8</b>	<b>218,6</b>	<b>360,8</b>	<b>222,1</b>
<b>Passif courant :</b>						
Dettes fournisseurs		176,0	159,5	183,3	159,5	183,3
Clients : avances et acomptes reçus		7,0	4,7	6,4	4,7	6,4
Provisions pour impôts sur les bénéfices		6,0	3,4	3,6	3,4	3,6
Produits perçus d'avance		5,6	18,3	5,1	18,3	5,1
Autres créanciers, provisions et comptes de régularisation	(16)	260,5	280,6	245,3	280,6	245,3
Provisions pour restructuration à court terme	(15)	4,1	9,8	6,1	9,8	6,1
Dettes à long et moyen terme : échéance à moins d'un an		0,4	0,2	0,2	0,2	0,2
Prêt subordonné à durée déterminée reçu de l'Etat	(13)	-	503,9	517,0	503,9	517,0
Emprunts à moins d'un an		44,4	34,2	43,4	34,2	43,4
Découverts bancaires		0,1	0,5	0,2	0,5	0,2
<b>Total passif courant</b>		<b>504,1</b>	<b>1 015,1</b>	<b>1 010,6</b>	<b>1 015,1</b>	<b>1 010,6</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>804,6</b>	<b>654,3</b>	<b>1 294,2</b>	<b>652,8</b>	<b>1 291,1</b>

## Compte de résultat consolidé au 30 juin 2005

ainsi qu'au 30 juin et 31 décembre 2004

(en millions d'euros)

	Notes	Selon IFRS		Année 2004	Tels que publiés	
		Premier semestre 2005	2004		1 <sup>er</sup> sem. 2004	Année 2004
Produits		275,0	250,1	521,0	250,1	521,0
Maintenance		140,2	158,2	309,6	158,2	309,6
Services		156,6	157,4	308,1	157,4	308,1
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>		<b>571,8</b>	<b>565,7</b>	<b>1 138,7</b>	<b>565,7</b>	<b>1 138,7</b>
Coûts des produits et services vendus		(420,9)	(407,0)	(824,0)	(407,0)	(824,0)
<b>MARGE BRUTE</b>		<b>150,9</b>	<b>158,7</b>	<b>314,7</b>	<b>158,7</b>	<b>314,7</b>
Frais de recherche et développement		(27,2)	(28,5)	(54,0)	(28,5)	(54,0)
Frais commerciaux		(61,6)	(62,9)	(123,5)	(62,9)	(123,5)
Frais administratifs		(43,7)	(45,4)	(96,5)	(45,4)	(96,5)
Résultat de change sur flux opérationnels		(0,1)	(1,8)	0,4	(1,8)	0,4
<b>Résultat avant impôts, éléments non récurrents et financiers (EBIT)</b>		<b>18,2</b>	<b>20,1</b>	<b>41,1</b>	<b>20,1</b>	<b>41,1</b>
Autres produits et charges	(18)	(2,6)	(0,2)	4,9	(1,7)	463,6
Coûts de financement		(4,6)	(18,2)	(36,1)	(18,2)	(36,1)
Produits de financement		3,6	2,1	5,3	2,1	35,2
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(20)	(1,8)	1,1	1,1	1,1	1,1
Provision pour impôts sur les bénéfices et impôts différés	(19)	(3,4)	(1,2)	(2,1)	(1,2)	49,6
<b>Résultat net hors opération de recapitalisation</b>		<b>9,4</b>	<b>3,7</b>	<b>14,2</b>	<b>2,2</b>	<b>554,5</b>
Impôts différés	(19)	-	-	51,7	-	-
Produits financiers liés à la restructuration financière		-	-	29,9	-	-
Autres frais liés à la restructuration financière		-	-	(0,7)	-	-
Aide à la restructuration de l'Etat français		-	-	517,0	-	-
Provision pour clause de retour à meilleure fortune		-	-	(54,0)	-	-
<b>RESULTAT NET</b>		<b>9,4</b>	<b>3,7</b>	<b>558,1</b>	<b>2,2</b>	<b>554,5</b>
<i>Dont</i>						
- Part du Groupe		9,4	3,7	558,1	2,2	554,5
- Part des minoritaires		-	-	-	-	-
<b>Résultat de base par action</b>	(21)	<b>0,01</b>	<b>0,02</b>	<b>1,21</b>	<b>0,01</b>	<b>1,21</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers)</b>		<b>965 971</b>	<b>170 199</b>	<b>459 779</b>	<b>170 199</b>	<b>459 779</b>
<b>Résultat avec dilution totale par action</b>	(21)	<b>0,01</b>	<b>0,02</b>	<b>1,16</b>	<b>0,01</b>	<b>1,16</b>
<b>Nombre potentiel d'actions (en milliers)</b>		<b>988 758</b>	<b>171 774</b>	<b>479 617</b>	<b>171 774</b>	<b>479 617</b>

Le résultat opérationnel est présenté en pages 7 et 9, dans la partie des commentaires de gestion.

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante des comptes consolidés.

## Tableau de flux de trésorerie du premier semestre 2005

ainsi que pour le premier semestre et l'année 2004

(en millions d'euros)

	Selon IFRS		Année 2004	Tel que publié	
	Premier semestre 2005	2004		1 <sup>er</sup> sem. 2004	Année 2004
<b>Trésorerie - début d'exercice</b>	<b>283,3</b>	<b>174,2</b>	<b>174,2</b>	<b>174,2</b>	<b>174,2</b>
Résultat net	9,4	3,7	558,1	2,2	554,5
Dotation aux amortissements	8,4	12,2	23,3	13,7	26,9
Plan d'options	0,8	-	-	-	-
Subvention à recevoir de l'Etat	-	-	(517,0)	-	(517,0)
Provision pour clause de retour à meilleure fortune	-	-	54,0	-	54,0
Impôts différés	-	-	(51,7)	-	(51,7)
(Plus)/moins-values sur cessions d'immobilisations	(14,3)	(6,7)	(7,9)	(6,7)	(7,9)
Clients et avances clients	(5,6)	28,6	31,3	28,6	31,3
Autres débiteurs	0,9	11,9	34,9	11,9	34,9
Stocks et en-cours	(13,7)	11,7	12,2	11,7	12,2
Fournisseurs, avances et acomptes fournisseurs	(3,7)	(12,0)	21,2	(12,0)	21,2
Autres créanciers	14,5	(17,2)	(49,2)	(17,2)	(49,2)
Provisions pour restructuration	(2,2)	(9,0)	(16,0)	(9,0)	(16,0)
Autres	(6,6)	(20,6)	(22,1)	(20,6)	(22,1)
<b>Total flux de trésorerie générés/(requis) par les opérations</b>	<b>(12,1)</b>	<b>2,6</b>	<b>71,1</b>	<b>2,6</b>	<b>71,1</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5,1)	(7,2)	(14,5)	(7,2)	(14,5)
Acquisitions d'autres immobilisations	(1,3)	(1,9)	(1,7)	(1,9)	(1,7)
Valeur de sortie des immobilisations	40,3	10,1	10,5	10,1	10,5
<b>Total flux de trésorerie générés/(requis) par les investissements</b>	<b>33,9</b>	<b>1,0</b>	<b>(5,7)</b>	<b>1,0</b>	<b>(5,7)</b>
Augmentation de capital	1,6	-	231,2	-	231,2
Actions auto-détenues	(0,1)	(0,3)	(0,6)	(0,3)	(0,6)
Variation nette des engagements de retraite	0,1	0,1	-	0,1	-
Avance d'actionnaire	-	12,9	(491,0)	12,9	(491,0)
Emprunt subordonné à durée déterminée	-	-	517,0	-	517,0
Variation des dettes à long et moyen terme	(1,6)	(1,8)	(203,0)	(1,8)	(203,0)
Variation nette d'utilisation des lignes de crédit à court terme	1,0	(21,1)	(13,9)	(21,1)	(13,9)
<b>Total flux de trésorerie générés/(requis) par les financements</b>	<b>1,0</b>	<b>(10,2)</b>	<b>39,7</b>	<b>(10,2)</b>	<b>39,7</b>
<b>Effet des variations de taux de change</b>	<b>3,3</b>	<b>-</b>	<b>4,0</b>	<b>-</b>	<b>4,0</b>
<b>Trésorerie - fin d'exercice</b>	<b>309,4</b>	<b>167,6</b>	<b>283,3</b>	<b>167,6</b>	<b>283,3</b>
<b>Paiement effectué au titre des intérêts sur emprunts</b>	<b>4,6</b>	<b>22,0</b>	<b>3,0</b>	<b>22,0</b>	<b>3,0</b>
<b>Paiement effectué au titre des impôts sur les sociétés</b>	<b>1,1</b>	<b>1,0</b>	<b>3,8</b>	<b>1,0</b>	<b>3,8</b>

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante des comptes consolidés.

Les flux de chaque rubrique de transactions en monnaies étrangères sont déterminés dans la devise de chaque pays, puis convertis en euros en utilisant un taux moyen sur l'année. La différence de conversion avec les calculs retenus pour le bilan et le compte de résultat est reportée dans la ligne " Effet des variations de taux de change " qui regroupe ainsi l'ensemble des différences de chaque rubrique.

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés et résultat global pour le premier semestre 2005

• Tel que publié

(en millions d'euros)	Capital	Prime d'émission, de fusion, d'apport	Réserves consolidées & résultat de l'exercice	Autres(*)	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2004</b>	<b>340,4</b>	<b>36,2</b>	<b>(1 088,6)</b>	<b>(14,1)</b>	<b>(726,1)</b>
Réduction de capital	(338,7)	-	338,7	-	-
Résultat net - 1 <sup>er</sup> semestre 2004	-	-	2,2	-	2,2
Ecart de conversion	-	-	-	0,9	0,9
Arrondis	-	-	(0,1)	-	(0,1)
<b>Solde au 30 juin 2004</b>	<b>1,7</b>	<b>36,2</b>	<b>(747,8)</b>	<b>(13,2)</b>	<b>(723,1)</b>
Augmentation de capital	7,9	223,2	-	-	231,1
Résultat net - 2 <sup>ème</sup> semestre 2004	-	-	552,3	-	552,3
Ecart de conversion	-	-	-	(1,4)	(1,4)
Titres de l'entreprise consolidante	-	-	-	(0,6)	(0,6)
Arrondis	-	0,1	-	-	0,1
<b>Solde au 31 décembre 2004</b>	<b>9,6</b>	<b>259,5</b>	<b>(195,5)</b>	<b>(15,2)</b>	<b>58,4</b>

• Selon IFRS

**CAPITAUX PROPRES - 'PART' DU GROUPE**

(en millions d'euros)	Capital émis	Réserves liées au capital	Réserves liées aux écarts de conversion	Réserves de réévaluation	Résultat accumulé non distribué	Sous-total	Minoritaires	TOTAL
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2004</b>	<b>340,4</b>	<b>35,9</b>	<b>(13,8)</b>	<b>-</b>	<b>(1085,6)</b>	<b>(723,1)</b>	<b>-</b>	<b>(723,1)</b>
Ecart de conversion	-	-	0,9	-	-	0,9	-	0,9
<i>Total des profits nets non comptabilisés au compte de résultat</i>	-	-	0,9	-	-	0,9	-	0,9
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	3,7	3,7	-	3,7
<i>Total des profits nets de l'exercice</i>	-	-	0,9	-	3,7	4,6	-	4,6
Réduction de capital	(338,7)	-	-	-	338,7	-	-	-
Arrondis	-	-	-	-	(0,1)	(0,1)	-	(0,1)
<b>Solde au 30 juin 2004</b>	<b>1,7</b>	<b>35,9</b>	<b>(12,9)</b>	<b>-</b>	<b>(743,3)</b>	<b>(718,6)</b>	<b>-</b>	<b>(718,6)</b>
Ecart de conversion	-	-	(1,4)	-	-	(1,4)	-	(1,4)
<i>Total des pertes nettes non comptabilisées au compte de résultat</i>	-	-	(1,4)	-	-	(1,4)	-	(1,4)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	554,4	554,4	-	554,4
<i>Total des profits / (pertes) net(te)s de l'exercice</i>	-	-	(1,4)	-	554,4	553,0	-	553,0
Augmentation de capital	7,9	223,2	-	-	-	231,1	-	231,1
Actions d'auto-contrôle	-	(0,6)	-	-	-	(0,6)	-	(0,6)
Arrondis	-	0,1	-	-	-	0,1	-	0,1
<b>Solde au 31 décembre 2004</b>	<b>9,6</b>	<b>258,6</b>	<b>(14,3)</b>	<b>-</b>	<b>(188,9)</b>	<b>65,0</b>	<b>-</b>	<b>65,0</b>

**CAPITAUX PROPRES - 'PART' DU GROUPE**

(en millions d'euros)

	Capital émis	Réserves liées au capital	Réserves liées aux écarts de conversion	Réserves de réévaluation.	Résultat accumulé non distribué	Sous-total	Minoritaires	TOTAL
<b>Solde au 31 décembre 2004</b>	<b>9,6</b>	<b>258,6</b>	<b>(14,3)</b>	<b>-</b>	<b>(188,9)</b>	<b>65,0</b>	<b>-</b>	<b>65,0</b>
Changement de méthode comptable (première adoption des normes IAS 32/39)	-	-	-	14,7	-	14,7	-	14,7
<b>Solde au 1er janvier 2005</b>	<b>9,6</b>	<b>258,6</b>	<b>(14,3)</b>	<b>14,7</b>	<b>(188,9)</b>	<b>79,7</b>	<b>-</b>	<b>79,7</b>
Ecarts de conversion	-	-	1,2	-	-	1,2	-	1,2
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	0,2	-	0,2	-	0,2
<i>Total des profits nets non comptabilisés au compte de résultat</i>	-	-	1,2	0,2	-	1,4	-	1,4
Reprise en résultat des variations de juste valeur des titres disponibles à la vente lors de leur cession	-	-	-	(12,8)	-	(12,8)	-	(12,8)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	9,4	9,4	-	9,4
<i>Total des profits/(pertes) net(tte)s de l'exercice</i>	-	-	1,2	(12,6)	9,4	(2,0)	-	(2,0)
Augmentation de capital	0,1	1,5	-	-	-	1,6	-	1,6
Actions d'auto-contrôle	-	(0,1)	-	-	-	(0,1)	-	(0,1)
Paiement sous forme d'actions - stock options	-	0,8	-	-	-	0,8	-	0,8
<b>Solde au 30 juin 2005</b>	<b>9,7</b>	<b>260,8</b>	<b>(13,1)</b>	<b>2,1</b>	<b>(179,5)</b>	<b>80,0</b>	<b>-</b>	<b>80,0</b>

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, la première application de la norme IAS 39 a conduit à comptabiliser les titres disponibles à la vente à leur juste valeur (principalement les titres de la société Steria détenus par Bull) conduisant à une réévaluation d'un montant de 14,7 millions d'euros. La composante 'capitaux propres' des Oceanes était non significative au 1<sup>er</sup> janvier 2005 et n'a pas justifié de retraitement à cette date.

**Annexe résumée aux comptes consolidés**

## 1 – ORGANISATION

Les comptes consolidés du Groupe Bull comprennent les comptes de Bull, de Bull S.A. de COFIP (Compagnie Française d'Investissement Privé), de Bull International S.A., de Bull International N.V., de Bull Data Systems N.V. et de Bull Data Systems Inc., ainsi que ceux de leurs filiales.

A fin juin 2005, le capital de Bull est détenu à hauteur de 10,1% chacun par France Télécom et NEC et de 79,8% par le public, des salariés de Bull et des fonds d'investissement. Le 10 mars 2005, l'Etat français a annoncé avoir cédé sa participation qui était de 2,9% au 31 décembre 2004.

## 2 – CONTINUITÉ D'EXPLOITATION ET RECAPITALISATION EN 2004

Depuis le second semestre 2002, Bull a renoué de façon durable avec un profit d'exploitation. Après avoir enregistré un résultat d'exploitation avant impôts et éléments non récurrents et financiers (EBIT) de 40,7 millions d'euros en 2003, elle a dégagé un EBIT de 41,1 millions d'euros en 2004. Un résultat net de 4 millions d'euros a été dégagé en 2003, suivi d'un résultat net de 10,8 millions d'euros, hors impact des opérations de recapitalisation, en 2004.

L'entreprise a reconstitué ses capitaux propres au 31 décembre 2004 qui s'élèvent à 58,4 millions d'euros tels que publiés au niveau consolidé (et à 65,0 millions d'euros après impact des nouvelles normes IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2005). Les opérations de recapitalisation de l'année 2004 sont rappelées en note 26.

Toute incertitude sur la continuité d'exploitation du Groupe a été levée par la rentabilité opérationnelle et la reconstitution des capitaux propres.

## 3 - PRINCIPES D'ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS ET TRANSITION AUX NORMES IFRS

Les comptes consolidés semestriels 2005 sont présentés selon les règles nationales mais ont été préparés sur la base des règles de reconnaissance et d'évaluation des transactions découlant des normes IAS / IFRS telles qu'elles seront applicables à la clôture de l'exercice.

Ces comptes intermédiaires, présentés en conformité avec les prescriptions du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, n'incluent pas toutes les informations d'une annexe complète exigée par le référentiel IFRS. Ceci constitue une exception à l'application de la norme IAS 34 sur les arrêtés intermédiaires, mais est en conformité avec les recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers pour les comptes intermédiaires publiés lors de cette première année d'application effective des normes IFRS.

Les normes comptables internationales ont été

appliquées avec effet rétrospectif dans le bilan d'ouverture à la date de transition (1<sup>er</sup> janvier 2004), à l'exception de certaines exemptions prévues dans la norme IFRS 1 («Première adoption des normes IFRS») et qui sont commentées ci-dessous norme par norme.

Enfin, le Groupe Bull a choisi d'appliquer les normes IAS 32 et 39 relatives aux instruments financiers au 1<sup>er</sup> janvier 2005. Les données comparatives 2004 présentées ci-après excluent donc tout retraitement relatif à l'application de ces deux normes.

Dans le cas où certaines normes ou interprétations entreraient en vigueur d'ici le 31 décembre 2005 et seraient d'application rétrospective, ces informations comparatives, ainsi que les informations du premier semestre 2005 seraient modifiées, comme requis par les normes IFRS.

### Recours à des estimations

La préparation des états financiers, en conformité avec les principes comptables généralement admis, nécessite la prise en compte d'estimations et hypothèses faites par la direction du Groupe, qui affectent la détermination de la valeur des actifs et des passifs figurant au bilan, des actifs et passifs éventuels mentionnés en annexe, ainsi que les produits et charges du compte de résultat. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est donc possible qu'au moment du dénouement des opérations concernées, les résultats diffèrent de ces estimations.

### Préparation de comptes intermédiaires

Dans ses états financiers semestriels, le Groupe Bull applique des méthodes comptables identiques à celles utilisées dans ses états financiers annuels.

Les produits des activités ordinaires et les coûts encourus de façon inégale sur l'exercice sont comptabilisés à la date à laquelle ils se produisent, sans être anticipés ni différés.

La charge d'impôt courante et différée est calculée en appliquant au résultat comptable du semestre le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque juridiction fiscale.

Les bilans préparés à la fin des premiers semestres 2004 et 2005 ne comportent pas d'analyse des immobilisations corporelles distinguant les «Terrains, Constructions et Matériel et Outillage».

De plus, les créances à plus d'un an ne peuvent être distinguées de celles à moins d'un an, cette distinction n'étant obtenue qu'une fois par an par l'intermédiaire d'une analyse spécifique.

### IFRS 3 – Regroupement d'entreprises

Le goodwill représente la différence résiduelle après affectation à la juste valeur qui est constatée lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition de ses titres et la

part de l'entreprise détentrice dans ses capitaux propres. Du fait que le groupe comptabilise à la juste valeur, à la date d'acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, tout intérêt minoritaire est évalué sur la base de la quote-part des intérêts minoritaires dans la juste valeur nette de ces éléments.

Conformément à la norme IFRS 3, les goodwill ne sont plus amortis mais font l'objet de tests de dépréciation annuels, et ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs, pour déterminer les pertes de valeur éventuelles.

#### *Première adoption*

En application de la norme IFRS 1, le Groupe Bull a choisi d'utiliser l'exemption relative au non-retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition. En conséquence, la norme sur les regroupements d'entreprises n'est appliquée que pour les acquisitions postérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2004. En pratique, aucun retraitement rétrospectif des goodwill au 1<sup>er</sup> janvier 2004 n'a été effectué.

### **IAS 27 – Consolidation**

Les méthodes de consolidation suivies par le Groupe Bull sont totalement en accord avec les normes relatives au périmètre et aux méthodes de consolidation (IAS 27, 28 et 31).

Les principes et méthodes comptables du Groupe Bull sont détaillés dans un manuel comptable diffusé à l'ensemble des sociétés appartenant au Groupe. Ce manuel et les procédures de suivi en assurent une application uniforme au sein du Groupe Bull.

Les filiales dans lesquelles Bull détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les entreprises associées, dans lesquelles le Groupe Bull exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Le Groupe Bull n'a pas de filiales détenues conjointement avec une société ou un groupe tiers qui aurait pu entraîner, selon les nouvelles normes, un choix entre la méthode proportionnelle et la méthode de mise en équivalence.

### **IAS 38 – Immobilisations incorporelles**

Les frais de développement de logiciel suivent les principes du SFAS 86 (US GAAP appliqués par le Groupe Bull depuis 1987) et du Plan Comptable qui ne diffèrent pas des normes IFRS.

Les normes IFRS étendent cependant les principes suivis pour le logiciel aux développements concernant le matériel.

L'activation de frais de développement intervient pour des projets nettement identifiés dont les risques techniques et commerciaux sont raisonnablement maîtrisés et de rentabilité assurée. Seuls les projets dont

le coût total de développement dépasse 1 million d'euros sont pris en compte. L'activation de ces frais cesse au moment du lancement du produit dans sa phase de commercialisation générale. Les frais d'entretien et de continuation sont comptabilisés en charges dès qu'ils sont encourus.

Enfin, les montants activés sont amortis linéairement sur une période de trois ans maximum et un examen des indices de perte de valeur a lieu chaque année.

### **IAS 16 – Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et leurs amortissements sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les constructions et aménagements sont amortis sur dix à quarante ans, le matériel et outillage sur quatre à dix ans et le matériel de location sur cinq ans. Les micro-ordinateurs et les terminaux immobilisés pour usage interne sont amortis sur trois ans.

Les immobilisations corporelles significatives, en fonction de leur valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier 2004 ont été examinées pour s'assurer qu'il n'y avait pas de décalage entre la durée d'amortissement et la durée d'utilité effective.

Le Groupe a choisi de ne pas retenir de valeur résiduelle pour ses immobilisations. En effet, la plupart des actifs industriels du Groupe Bull sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

En application de la norme IAS 23, les intérêts des emprunts affectés à la construction et à l'acquisition des actifs corporels sont comptabilisés en charges financières et ne sont pas comptabilisés dans le coût de l'actif.

Par ailleurs, l'analyse des processus industriels n'a pas révélé d'équipement industriel nécessitant un plan d'amortissement spécifique ou entraînant des grosses réparations désormais traitées comme des composants de la valeur de l'actif.

Le Groupe n'a pas identifié d'actifs immobilisés, ou de groupes d'actifs immobilisés, répondant aux caractéristiques d'actifs non courants détenus en vue de la vente, tels que définis par la norme IFRS 5.

#### *Première adoption*

Conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, le Groupe Bull a choisi de ne pas réévaluer à leur juste valeur les immobilisations corporelles dans le bilan d'ouverture mais d'appliquer la méthode du coût historique amorti.

### **IAS 17 – Contrats de location**

Le Groupe Bull applique depuis longtemps les critères de qualification des contrats de location financement (US GAAP – SFAS 13). Ainsi, les contrats non résiliables de location à moyen terme, qui s'étalent en général sur trois à cinq ans, sont comptabilisés comme des ventes pour la valeur actualisée des locations minima à recevoir. Les

coûts des produits et services vendus comprennent le coût du matériel loué dans le cadre de tels contrats et une provision pour le montant estimé des coûts et des frais à supporter pendant la durée du contrat.

Les créances dont l'échéance s'étale sur la durée du contrat font, en général, l'objet de financement auprès d'établissements financiers spécialisés. Tous les contrats de financement ont fait l'objet d'un examen et d'une revue des clauses contractuelles afin de se conformer, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005 aux critères de comptabilisation de la norme IAS 39.

## IAS 36 – Dépréciation des actifs

Le Groupe Bull procède à chaque clôture à une enquête auprès de ses filiales pour déterminer s'il existe des indicateurs de perte de valeur sur certains actifs qui entraîneraient des tests de dépréciation conformément à la norme IAS 36.

Ces tests sont effectués au minimum une fois par an pour les goodwill, même en l'absence d'indice de perte de valeur.

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation et de la sortie de l'actif. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec le budget le plus récent approuvé par la Direction. Le taux d'actualisation avant impôt retenu reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

Pour les besoins des tests de dépréciation des écarts d'acquisition, les valeurs d'actifs sont regroupées par unité génératrice de trésorerie (UGT). Le groupe définit ses UGT conformément à la façon dont sont organisées les activités et analysés les résultats dans le reporting interne du Groupe.

## IAS 2 - Stocks

En application de la norme IAS 2, les stocks et en-cours sont évalués au plus bas du prix de revient (principalement selon le principe du premier entré, premier sorti) ou du prix du marché (valeur réalisable nette estimée). Les coûts standards de matière, main d'œuvre et frais généraux des produits fabriqués sont établis en considérant un niveau prévisionnel d'activité et sont ensuite ajustés aux prix de revient réel par le biais des écarts sur coûts de production. Les charges résultant d'une sous-activité sont comptabilisées en coûts des produits et services vendus.

## IAS 11 – Contrats de construction

En application de la norme IAS 11, les sociétés du Groupe Bull en France et en Italie comptabilisent leurs contrats de construction (généralement à plus d'un an) selon la méthode de l'avancement. Les autres sociétés

du Groupe dont les contrats de construction ne sont pas significatifs utilisent une méthode de points de passage définis contractuellement (milestones).

## IAS 18 – Produits des activités ordinaires

Le Groupe Bull applique la norme IAS 18 relative à la comptabilisation du chiffre d'affaires ainsi que certaines normes professionnelles et générales en vigueur aux Etats-Unis d'Amérique. Pour ces dernières, il s'agit essentiellement du SOP 97-2 et SOP 98-4 (Statement of Position de l'AICPA) concernant la comptabilisation du revenu logiciel, de l'EITF 99-19 (Emerging Issue Task Force du FASB) relatif à l'enregistrement du chiffre d'affaires brut plutôt que de la seule commission perçue en tant qu'agent, et de l'EITF 00-21 concernant les ventes avec arrangements multiples ainsi que des SAB 101 et 104 (Staff Accounting Bulletin) de la SEC relatifs au chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires du Groupe Bull est constitué par des ventes et des locations de matériel et de logiciel, ainsi que par des prestations de services liées au traitement de l'information sous différentes modalités contractuelles.

Les ventes sont considérées comme étant réalisées lorsque les prestations du Groupe Bull ont été exécutées conformément aux clauses contractuelles qui retiennent en général la livraison ou la mise à disposition du matériel. Généralement, les contrats de vente sont assortis d'une clause de réserve de propriété dans tous les pays où la législation le permet.

Le chiffre d'affaires concernant les redevances de logiciel facturées en une seule fois est enregistré à la mise à disposition du logiciel et en fonction de la réalisation des services contractuellement dus. Les redevances mensuelles sont reconnues en chiffre d'affaires à l'échéance de chaque période.

Les produits provenant des contrats de location sont compris dans le chiffre d'affaires lors de chaque échéance pendant la durée du contrat. Les dotations aux amortissements sont les principaux coûts de ces contrats. Les contrats non résiliables de location à moyen terme, qui s'étalent en général sur trois à cinq ans, sont comptabilisés comme des ventes pour la valeur actualisée des locations minima à recevoir. Les coûts des produits et services vendus comprennent le coût du matériel loué dans le cadre de tels contrats et une provision pour le montant estimé des coûts et des frais à supporter pendant la durée du contrat.

## IAS 21 - Conversion

Les états financiers des sociétés étrangères inclus dans les états financiers consolidés sont convertis selon les principes de la norme IAS 21 qui peuvent être résumés ainsi :

- les éléments d'actif et de passif ainsi que les amortissements correspondants sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice,
- les comptes de résultat sont convertis au taux moyen mensuel.

Les écarts résultant de cette conversion sont enregistrés pour la part du Groupe dans un compte intitulé "Ecart de conversion" inclus dans les capitaux propres.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en fin d'exercice au cours de clôture et les différences de change, réalisées ou latentes, résultant de la conversion des transactions en monnaies étrangères sont incluses dans le résultat de l'exercice.

#### *Première adoption*

Le Groupe Bull n'a pas retenu l'option de la norme IFRS 1 de réintégrer les réserves de conversion cumulées antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2004 dans les réserves consolidées.

## **IAS 19 – Avantages du personnel**

Le Groupe Bull participe à des régimes de retraite, de pré retraite et d'indemnités de départ en application des lois et pratiques des pays dans lequel il est implanté. Le Groupe offre ces avantages à travers soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autres obligations que le paiement des cotisations ; les cotisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont dues.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe provisionne son obligation au titre des prestations de retraite définies pour ses salariés. Cette obligation est estimée par des actuaires indépendants conformément à la méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Les écarts actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts entre ce qui était anticipé et la façon réelle dont se déroulent les engagements. Ces écarts sont comptabilisés en résultat en application de la méthode du « corridor », qui prévoit l'étalement sur la durée résiduelle de vie active des bénéficiaires des écarts excédant 10% du plus haut entre la valeur de l'engagement et la valeur des actifs du régime à la clôture.

L'effet des évolutions de l'obligation du Groupe est comptabilisé en résultat d'exploitation, à l'exception des composantes financières liées aux effets de désactualisation et de rendement des actifs de couverture.

Les autres avantages à long terme (médailles du travail, couvertures médicales, assurances-vie) sont également évalués sur la base d'hypothèses actuarielles et provisionnés dans les comptes du Groupe Bull.

#### *Première adoption*

Les écarts actuariels au 1<sup>er</sup> janvier 2004 étaient non significatifs.

## **IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions**

Les plans d'option de souscription ou d'achat d'action pour le personnel attribués au cours des exercices 1998 à 2001, étant antérieurs au 7 novembre 2002, ne requièrent donc pas de retraitement pour déterminer la partie correspondant à des charges salariales, conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

En revanche, le 2 décembre 2004, le Conseil d'administration a décidé d'allouer individuellement 2 500 options de souscription d'actions à l'ensemble des salariés du Groupe à l'exception de ceux qui ont participé à l'opération "Actionnaires et Partenaires". Ce conseil a également décidé d'attribuer à Didier Lamouche un plan de 1 000 000 d'options de souscription d'actions dans les mêmes conditions que celles du plan alloué à l'ensemble des salariés, à l'exception d'une acquisition de droit accélérée en cas de départ du Groupe ; de nouvelles attributions ont été par ailleurs réalisées au cours du premier semestre 2005.

Ces plans ont été enregistrés conformément à la norme IFRS 2 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005 ainsi que dans les états financiers 2004 retraités en IFRS.

Les options ont été évaluées à la date d'octroi sur la base d'un modèle Black & Scholes. Les paramètres suivants ont été retenus :

- la volatilité tient compte de la volatilité historique constatée sur le marché de l'action ;
- la durée moyenne de détention a été déterminée à 4,5 années ;
- le taux d'intérêt sans risque retenu est le taux des OAT à 10 ans.

La juste valeur des options est comptabilisée linéairement en compte de résultat durant la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en capitaux propres. Les variations de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur cette comptabilisation.

## **IAS 12 – Impôts différés**

Les impôts sur les bénéfices sont comptabilisés dans les états financiers consolidés selon les prescriptions de la norme IAS 12. Cette norme requiert l'enregistrement de charge ou de crédit d'impôt différé pour constater l'effet fiscal des différences de valorisation des actifs ou des passifs entre les comptes consolidés et les comptes préparés pour la détermination des impôts sur les bénéfices. Une dotation de la provision pour dépréciation d'actif d'impôt différé est enregistrée lorsque l'ensemble de ces actifs ou une partie présente une probabilité de prescription ou de non-utilisation.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'actualisation.

## **IAS 37 – Provisions pour risques et charges**

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation, légale ou implicite, à l'égard d'un tiers et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources.

Dans le cas des restructurations, une provision est comptabilisée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les provisions pour risques et charges à court et long terme, outre les provisions pour engagements relatifs aux régimes de retraite et pour avantages accordés à des employés et les provisions pour restructuration, incluent principalement :

- les coûts estimés au titre de litiges, contentieux et actions en réclamations de la part de tiers ou d'anciens salariés ;
- les engagements en garantie donnés aux clients relatifs aux ventes de matériel ou aux contrats ;
- les pertes à terminaison sur les contrats dont le prix de revient prévisionnel s'avère supérieur au chiffre d'affaires contractuel à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour risques et charges significatives dont les dates de paiement peuvent être anticipées font l'objet d'une actualisation.

## IAS 32 et 39 – Instruments Financiers

### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie sont les placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

### *Autres actifs financiers*

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme des actifs financiers disponibles à la vente conformément à la norme IAS 39. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont comptabilisées dans les capitaux propres. En cas de perte de valeur définitive, le montant de la dépréciation est comptabilisé en résultat de la période.

Les placements financiers à court terme, principalement composés de SICAV et fonds communs de placement, répondent aux caractéristiques d'actifs détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation, comptabilisée en résultat, s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Le Groupe n'a pas identifié d'actifs financiers répondant aux caractéristiques d'actifs financiers détenus jusqu'à échéance définis par la norme IAS 39.

### *Passifs financiers*

A l'exception des instruments dérivés, les emprunts et dettes financières sont évalués au coût amorti sur la base

du taux d'intérêt effectif. Les frais de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en déduction de ce passif.

Les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur. La variation de juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée en résultat de la période, sauf dans le cas des instruments dérivés de couverture.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture s'ils répondent aux critères de documentation et d'efficacité définis par la norme IAS 39. Le Groupe Bull a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture aux instruments financiers utilisés pour réduire l'exposition du Groupe aux risques de change et de taux d'intérêt ; les instruments dérivés correspondants sont donc comptabilisés à la juste valeur, avec variation de juste valeur en résultat.

### *Instruments hybrides*

Les Obligations Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANES) contiennent à la fois une composante de passif financier et une composante de capitaux propres.

A la date de l'émission, la juste valeur de la composante de passif financier est estimée par référence à la valeur des flux de trésorerie contractuels futurs actualisés au taux de marché d'un instrument similaire présentant les mêmes conditions (maturité, flux de trésorerie) mais sans option de conversion en actions.

La composante classée en capitaux propres est déterminée par différence entre le montant émis et la juste valeur du passif financier.

### *Actions d'autocontrôle*

Les actions de Bull, qui sont détenues par la société mère ou l'une de ses filiales intégrées, sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les résultats de cession de ces actions propres sont comptabilisés en capitaux propres.

### *Décomptabilisation des actifs financiers*

Conformément à la norme IAS 32, un actif financier est décomptabilisé uniquement dans le cas où le Groupe a transféré les flux de trésorerie de cet actif et perd le contrôle de l'actif ou transfère l'essentiel des risques et avantages liés à l'actif.

## **IMPACTS DES NORMES IFRS SUR LE BILAN D'OUVERTURE ET SUR LES DONNEES FINANCIERES PUBLIEES EN 2004**

### **MISE EN PLACE DES NORMES IFRS**

Les principes comptables suivis par chaque filiale du Groupe Bull sont détaillés dans un manuel (GAPP - General Accounting Policies and Procedures) diffusé à l'ensemble des sociétés du Groupe.

La mise en place des normes IFRS a comporté plusieurs opérations entreprises depuis novembre 2003 :

- Comparaison entre les normes IFRS et les principes

du manuel GAPP

- Examen des règles appliquées par la Trésorerie Centrale et des impacts des normes IAS 32 et IAS 39
- Cours de formation aux normes IFRS avec identification des divergences potentielles avec le GAPP
- Questionnaire et demande d'analyse adressés à chaque centre comptable sur des points spécifiques d'enquête (en particulier : dépréciation et valeur résiduelles des actifs, revue des contrats pour s'assurer de l'absence de dérivé incorporé, analyse des frais de développement de matériel ("hardware") pour éventuelle activation etc.).

Le résultat de ces travaux pour la partie concernant les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier, au 30 juin et au 31 décembre 2004 est présenté au paragraphe suivant :

## Rapprochement des capitaux propres au premier janvier 2004 (date de "transition" des normes IFRS) à fin juin et à fin décembre 2004

Les impacts de la première application des normes IFRS sur les capitaux propres de Bull au premier janvier, à fin juin et fin décembre 2004 sont résumés ci-après selon une présentation du bilan synthétique.

### Bilan de transition aux IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2004 (date de transition), au 30 juin 2004 et au 31 décembre 2004 :

(année 2004) (en millions d'euros)	Au 1 <sup>er</sup> janvier			Au 30 juin			Au 31 décembre			notes
	Principes français	Ajust. IFRS	IFRS	Principes français	Ajust. IFRS	IFRS	Principes français	Ajust. IFRS	IFRS	
<b>ACTIF</b>										
Incorporels - frais de développement capitalisés	0,1	-	0,1	0,1	-	0,1	1,8	-	1,8	(c)
Immobilisations corporelles	74,4	-	74,4	72,7	-	72,7	66,3	-	66,3	(a)
Goodwills	13,2	-	13,2	8,2	1,5	9,7	6,6	3,1	9,7	(b)
Titres, prêts, avances	36,5	-	36,5	36,4	-	36,4	28,9	-	28,9	(d)
Participations dans les entreprises associées	3,1	-	3,1	4,2	-	4,2	4,5	-	4,5	
Autres actifs non courants	40,5	-	40,5	2,5	-	2,5	10,5	-	10,5	(e)
Impôts différés actifs	-	-	-	-	-	-	51,7	-	51,7	
Stocks et en-cours	60,0	-	60,0	48,7	-	48,7	47,8	-	47,8	(f)
Clients et autres débiteurs	316,0	-	316,0	312,4	-	312,4	272,7	-	272,7	(g)
Subvention à recevoir	-	-	-	-	-	-	517,0	-	517,0	
Trésorerie et équivalents	174,2	-	174,2	167,6	-	167,6	283,3	-	283,3	
<b>Total Actif</b>	<b>718,0</b>	<b>-</b>	<b>718,0</b>	<b>652,8</b>	<b>1,5</b>	<b>654,3</b>	<b>1 291,1</b>	<b>3,1</b>	<b>1 294,2</b>	
<b>PASSIF</b>										
Avance d'actionnaire	696,4	-	696,4	-	-	-	-	-	-	(d)
Dettes à LT	-	-	-	205,2	-	205,2	2,4	-	2,4	
Provision restructuration LT	8,9	-	8,9	7,5	-	7,5	4,0	-	4,0	(h)
Provision pour CRMF	-	-	-	-	-	-	54,0	-	54,0	
Plans de retraite	109,0	(3,0)	106,0	148,1	(3,0)	145,1	161,7	(3,5)	158,2	
Passifs courants	629,8	-	629,8	1 015,1	-	1 015,1	1 010,6	-	1 010,6	
<b>Total passif hors capitaux propres</b>	<b>1 444,1</b>	<b>(3,0)</b>	<b>1 441,1</b>	<b>1 375,9</b>	<b>(3,0)</b>	<b>1 372,9</b>	<b>1 232,7</b>	<b>(3,5)</b>	<b>1 229,2</b>	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>										
Capital	340,4	-	340,4	1,7	-	1,7	9,6	-	9,6	
Réserves liées au capital	35,9	-	35,9	35,9	-	35,9	258,6	-	258,6	
Réserves liées aux écarts de conversion	(13,8)	-	(13,8)	(12,9)	-	(12,9)	(14,3)	-	(14,3)	(i)
Résultat accumulé non distribué (hors résultat de la période)	(1 088,6)	3,0	(1 085,6)	(750,0)	3,0	(747,0)	(750,0)	3,0	(747,0)	
Résultat de la période	-	-	-	2,2	1,5	3,7	554,5	3,6	558,1	
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>(726,1)</b>	<b>3,0</b>	<b>(723,1)</b>	<b>(723,1)</b>	<b>4,5</b>	<b>(718,6)</b>	<b>58,4</b>	<b>6,6</b>	<b>65,0</b>	
<b>Total Passif</b>	<b>718,0</b>	<b>-</b>	<b>718,0</b>	<b>652,8</b>	<b>1,5</b>	<b>654,3</b>	<b>1 291,1</b>	<b>3,1</b>	<b>1 294,2</b>	

(a) Dans le cadre des principes antérieurs, l'amortissement était calculé en fonction de la durée de vie estimée de chaque actif tel que requis par les normes IFRS. Il n'y a donc pas d'ajustement sur cette rubrique.

Les risques de perte de valeur avaient été identifiés dans le cadre des opérations de restructuration des années antérieures. Aucun risque additionnel significatif n'a été révélé au début ou à la fin de l'année 2004. Il en est de même pour la revue des valeurs résiduelles.

Les immobilisations utilisées dans le cadre de contrats de location financement sont comptabilisées à l'actif des comptes consolidés conformément aux principes comptables du Groupe et de la norme IAS 17. Par ailleurs, la revue des contrats d'infogérance n'a pas mis en évidence de problématique liée à la mise à disposition d'actif définie par l'interprétation IFRIC 4 qui sera applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

(b) Le Groupe a décidé de retenir l'option offerte par la norme IFRS 1 de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au premier janvier 2004 non conformes aux prescriptions de la norme IFRS 3. Les écarts d'acquisition sont donc maintenus pour leur valeur nette comptable au 31 décembre 2003.

Les tests de dépréciation menés au 1<sup>er</sup> janvier 2004 sur les goodwill, en application de la norme IAS 36 n'ont pas mis en évidence de perte de valeur additionnelle.

La dotation aux amortissements des goodwill comptabilisée selon les règles françaises en vigueur pour l'année 2004 a été reprise dans les comptes 2004 retraités en IFRS. Les pertes de valeur sont identiques en règles françaises et selon les normes IFRS.

Tous les goodwill sont dénommés en euros.

(c) Les frais de développement de logiciel suivent les principes du Plan Comptable qui ne diffèrent pas des normes IFRS.

A la date de transition et durant l'année 2004, les développements en cours sur le logiciel et le matériel étaient dans des phases antérieures à celle qui déclenche l'activation ou étaient en phase de commercialisation. Il s'agissait alors de frais d'amélioration ou de correction qui sont comptabilisés en charges.

(d) Comme indiqué dans le rapport annuel 2003, Bull exerce l'option offerte par la norme IFRS de reporter la première adoption des normes IAS 32 et 39 au 1<sup>er</sup> janvier 2005. En conséquence aucun retraitement ne sera comptabilisé sur les actifs et passifs financiers dans les comptes IFRS comparatifs 2004.

Au premier janvier 2005, les titres de Stéria, destinés à la vente, que Bull détenait ont été revalorisés pour un montant de 12,8 millions d'euros. Lors de la cession de ces titres dans le courant du premier semestre 2005, la plus-value enregistrée en capitaux propres a été "recyclée" dans le compte de résultat pour faire apparaître la plus value complète lors de la cession.

(e) La majorité de ces créances relève de contrat dont les échéances ont été fixées à un an ou plus. Il s'agit de

ventes à tempérament ou de vente en crédit bail. Le chiffre d'affaires est fondé sur la valeur actualisée des paiements selon l'échelonnement contractuel. Un produit financier est enregistré au moment de chaque paiement. Quelques créances correspondent à des retards de paiement d'un an ou plus. Elles sont systématiquement l'objet d'une provision pour avoir à émettre (en réduction du chiffre d'affaires) et dans quelques cas elles entraînent des facturations d'intérêt de retard.

(f) Les stocks et pièces de rechange sont comptabilisés en conformité avec les règles de la norme IAS 2. En particulier, les stocks âgés d'un an ou plus sont entièrement dépréciés par le biais d'une provision, (valeur nette de réalisation nulle).

(g) Les plans et engagements de retraite sont affectés par le changement de calcul des TFR ("Trattamento Fine Rapporto") en Italie compatibles avec les normes US GAAP mais non avec les normes IFRS.

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite des autres pays et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont conformes aux règles édictées par la norme IAS 19.

Au premier janvier 2004, les soldes d'écarts actuariels non reconnus étaient non significatifs.

Les plans d'option de souscription ou d'achat d'action pour le personnel sont antérieurs au 7 novembre 2002 et ne requièrent donc pas, selon la norme IFRS 2 de retraitement pour déterminer la partie correspondant à des charges salariales. Par contre, fin 2004 un nouveau plan a été lancé au niveau du Groupe et de la plupart des ses filiales. Il a fait l'objet d'un retraitement dans les comptes IFRS comparatifs 2004.

(h) Les restructurations sont achevées mais il demeure des charges à payer sur des périodes de plus d'un an (indemnité Delalande, par exemple).

(i) Les écarts de conversion n'ont pas été reclassés, au 1<sup>er</sup> janvier 2004, en réserve de consolidation tel qu'autorisé par la norme IFRS 1.

## Compte de résultat au 30 juin et au 31 décembre 2004

Le passage aux normes IFRS induit un retraitement du compte d'exploitation de 2004 lié à l'absence d'amortissement des goodwill (survaleurs) au premier et au deuxième semestre 2004, et aux conséquences de l'application de la norme IAS 19 sur les engagements de retraite en Italie (TFR) au deuxième semestre :

<i>(en millions d'euros)</i>	2004		2004
	1 <sup>er</sup> Sem	2 <sup>nd</sup> Sem	Année
Résultat net publié	2,2	552,3	554,5
Reprise de l'amortissement des goodwill (*)	1,5	1,5	3,0
Avantages du personnel en Italie (*)	-	0,6	0,6
Résultat net IFRS	3,7	554,4	558,1

(\*) Ces retraitements impactent la ligne 'autres produits et charges' du compte de résultat IFRS.

#### 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles comprenant les postes «Terrains, Constructions, Matériel et Outillage» et «Matériel de location» ne sont analysées séparément qu'à la fin de l'année. Les variations globales du premier semestre 2005 sont détaillées dans le tableau ci-après :

##### NATURE ET VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions, sorties et transferts	Effets de change	Valeur brute à fin juin 2005
Terrains, constructions et matériel et outillage	339,7	4,6	(8,7)	6,1	341,7
Matériel de location	30,3	0,6	(0,5)	1,3	31,7
<b>Total</b>	<b>370,0</b>	<b>5,2</b>	<b>(9,2)</b>	<b>7,4</b>	<b>373,4</b>

##### VARIATION DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	Amort. et provisions en début	Dotations	Cessions, sorties et transferts	Effets de change	Amort. et provisions à fin juin 2005
Terrains, constructions et matériel et outillage	(276,2)	(7,3)	7,0	(5,6)	(282,1)
Matériel de location	(27,5)	(0,9)	0,5	(1,2)	(29,1)
<b>Total</b>	<b>(303,7)</b>	<b>(8,2)</b>	<b>7,5</b>	<b>(6,8)</b>	<b>(311,2)</b>

## 5 - GOODWILLS

Les goodwills s'analysent ainsi :

(en millions d'euros) Selon IFRS	au 30 juin 2005	au 31 déc. 2004	au 31 déc. 2004
Bull HN Information Systems Inc. (Etats-Unis)	2,2	2,2	2,2
Bull International N.V. (Pays-Bas)	6,1	6,1	6,1
Bull S.A. (France)	1,4	1,4	1,4
<b>Total</b>	<b>9,7</b>	<b>9,7</b>	<b>9,7</b>

Tels que publiés en 2004	Premier semestre	Année 2004
Montant brut	76	55
Amortissement et perte de valeur cumulés	(68)	(48)
<b>Montant net</b>	<b>8</b>	<b>7</b>

Une perte de valeur de 3,5 millions d'euros a été enregistrée au premier semestre 2004 sur le goodwill lié aux opérations de Bull Italie, compte tenu des résultats réalisés et des perspectives incertaines de cette filiale.

## 6 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le poste «Immobilisations financières» s'analyse comme suit :

(en millions d'euros) Selon IFRS	au 30 juin 2005	au 31 déc. 2004	au 31 déc. 2004
Participations dans les entreprises associées	2,6	4	4
Actifs financiers disponibles à la vente	5,0	32	23
Prêt de titres Bull	1,7	1	1
Prêts et avances	4,2	4	5
<b>Total</b>	<b>13,5</b>	<b>41</b>	<b>33</b>

**Participations dans les entreprises associées** : La part de résultat net des entreprises associées correspondant aux intérêts du Groupe Bull est incluse dans le compte de résultat consolidé à la ligne intitulée «Quote-part dans les résultats des entreprises associées».

**Actifs financiers disponibles à la vente** : Les "Actifs financiers disponibles à la vente" comprennent pour l'essentiel les titres suivants : Veritas (0,02%) évalués pour 1,9 million d'euros, Keynectis (16,06%) pour une valeur de 1 million d'euros, NEC CI (3,52%) pour une valeur nette de 1 million d'euros qui correspond à la valeur de réalisation de ces titres début juillet 2005 et Safelayer (15%) valorisé pour 0,5 million d'euros. Les titres Steria détenus au 31 décembre 2004 ont été cédés en totalité en février 2005 pour un montant de 32,6 millions d'euros.

**Prêt de titres Bull** : ce prêt a été effectué dans le cadre de la mise en place du plan d'actionnariat à effet de levier de juin 2000. A fin juin 2005, la valeur brute des titres en prêt est de 20,5 millions d'euros, provisionnée à hauteur de 18,8 millions d'euros, afin de tenir compte de la baisse du cours de l'action Bull intervenue depuis la mise en place du plan en juin 2000.

**Prêts et avances** : ils concernent pour l'essentiel des créances sur les entreprises associées et certaines participations minoritaires.

## 7 - AUTRES VALEURS NON COURANTES

Le poste «Autres valeurs immobilisées» s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	au 30 juin 2005	au 31 déc. 2004	au 31 déc. 2004
Créances à plus d'un an	N.D.	N.D.	9
Paiement d'avances sur fonds de pension	1,6	2	2
<b>Total</b>	<b>1,6</b>	<b>2</b>	<b>11</b>

*N.D. : Non disponible*

Les créances à plus d'un an ne sont pas déterminées en fin de semestre (voir la note 3 - Principes d'établissement des comptes consolidés semestriels).

## 8 - STOCKS ET EN-COURS

Les «Stocks et en-cours» s'analysent ainsi :

(en millions d'euros)	au 30 juin 2005	au 31 déc. 2004	au 31 déc. 2004
Produits finis	53,9	50	45
Produits en-cours, matières premières et fournitures	33,4	21	25
Pièces de rechange	40,7	54	47
Provisions pour dépréciation	(66,2)	(76)	(69)
<b>Total</b>	<b>61,8</b>	<b>49</b>	<b>48</b>

## 9 - CLIENTS

### Contrats de location de matériel

Les contrats non résiliables de location à moyen terme comptabilisés comme des ventes pour la valeur actualisée des locations minima à recevoir correspondent à des volumes d'activité non significatifs. En général, ces contrats de location de matériel sont souscrits pour une période initiale d'un ou deux ans pendant laquelle ils ne sont pas résiliables.

Les contrats de location de matériel adossés à des financements externes sans recours sur Bull sont considérés comme des contrats de location entre l'établissement financier pourvoyeur de fonds et le client final, dans lequel Bull joue simplement un rôle d'encaissement des loyers pour le compte de l'établissement financier.

**Cession de créances clients**

Le contrat de titrisation de créances de la société Bull S.A., démarré le 15 janvier 2003, s'est poursuivi au cours de l'exercice 2004 et a été reconduit jusqu'au 15 décembre 2005.

Le financement obtenu est de 44 millions d'euros à fin juin 2005 contre 43 millions d'euros à fin décembre 2004 et 34 millions d'euros à fin juin 2004. Ces montants sont inclus dans les dettes financières à court terme.

Dans les autres pays d'Europe, les cessions de créances sans recours se sont élevées à 4,5 millions d'euros à fin juin 2005 et à 1 million d'euros en décembre 2004 (1,3 million d'euros à fin juin 2004). Ces cessions sans recours ont diminué d'autant le montant des créances clients inscrits au bilan.

**10 – AUTRES DEBITEURS ET COMPTES DE REGULARISATION**

Le poste "Autres débiteurs et comptes de régularisation" s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	au 30 juin		au 31 déc.
	2005	2004	2004
Créances sur financement R&D	7,2	7	8
Avances fournisseurs	10,6	12	14
Créances liées au personnel	2,1	2	2
Dépôts et cautionnements versés	10,1	13	13
Autres créances liées à l'exploitation (*)	14,9	36	9
Charges constatées d'avance	20,0	22	14
<b>Total</b>	<b>64,9</b>	<b>91</b>	<b>60</b>

(\*) Cette ligne inclut des créances à plus d'un an, ces dernières n'étant pas déterminées en fin de semestre (voir la note 3 - Principes d'établissement des comptes consolidés semestriels).

Les autres créances liées à l'exploitation comprenaient à fin juin 2004, 25 millions d'euros de créances vis-à-vis de Steria. Suite à un accord intervenu avec cette société fin décembre 2004, ces créances ont été encaissées pour une grande partie.

**11 - CAPITAL ET PRIMES D'EMISSION**

A fin juin 2005, le capital de Bull est constitué de 967 857 992 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune.

En Avril 2005, le capital de Bull a été augmenté de 6 889 335 actions à la suite d'une ultime proposition faite aux porteurs d'Océanes qui n'avaient pas encore convertis leurs obligations en titres de capital. Dans le cadre de cette offre complémentaire 459 289 obligations sur 519 558 ont été converties représentant un apport net en fonds propres consolidés de 1,6 million d'euros, dont 69 milliers d'euros de capital.

Par ailleurs, le détail des opérations intervenues sur le capital de Bull en 2004 sont décrites en notes 2 (Continuité d'exploitation et recapitalisation) et 26 (Rappel des opérations de recapitalisation 2004 sur les capitaux propres).

**12 – INTERETS MINORITAIRES**

Il n'existe plus d'intérêts minoritaires significatifs dans les filiales du Groupe Bull depuis fin 2003.

**13 – AVANCE D'ACTIONNAIRE ET PRET SUBORDONNE A DUREE DETERMINEE**

L'Etat français a accordé une avance d'un montant de 450 millions d'euros, dont 100 millions d'euros ont été versés fin décembre 2001 et le solde fin juin 2002. Cette avance a été versée en tant que "aide au sauvetage" au sens du droit communautaire, sous la forme d'une avance d'actionnaire rémunérée au taux du marché. Par décision du 13 novembre 2002, la Commission Européenne a déclaré cette avance d'actionnaire compatible avec les dispositions du traité instituant la Communauté Européenne relatives aux aides d'État.

Depuis le 31 mars 2004, l'avance de l'État français a été convertie en prêt subordonné à durée déterminée (PSDD) à échéance janvier 2033 portant intérêt de 5,23% jusqu'à fin 2004, puis 0,3% jusqu'à échéance, permettant ainsi d'écarter le risque de liquidité à court terme pour la société Bull. Le caractère subordonné de ce prêt a été confirmé par l'échange de plus de 80% des Océanes en circulation.

Le montant du PSDD augmenté des intérêts s'élevait à 516,9 millions d'euros à fin décembre 2004.

Suite à la décision de la Commission Européenne du premier décembre 2004 approuvant l'octroi d'une aide à la restructuration à Bull sous réserve du remboursement préalable du PSDD, et à l'engagement pris le 28 décembre 2004 par l'Etat d'attribuer à Bull cette aide, sous la même condition, Bull a remboursé le 11 janvier 2005 le PSDD grâce à un financement auprès d'un établissement financier. L'établissement financier a été remboursé le 14 janvier 2005 après le versement à Bull de l'aide à la restructuration.

**14 - DETTES A LONG ET MOYEN TERME**

Les «Dettes à long et moyen terme» sont les suivantes :

(en millions d'euros)	au 30 juin		au 31 déc.
	2005	2004	2004
<b>REPARTITION PAR NATURE :</b>			
Emprunts obligataires	0,2	205	2
Emprunts bancaires	0,7	-	-
<b>Total</b>	<b>0,9</b>	<b>205</b>	<b>2</b>

Les dettes sont intégralement contractées en euros.

**EMPRUNTS OBLIGATAIRES**

Au 31 décembre 2004, la dette obligataire consistait en 519 558 obligations à option de conversion et/ou d'échange d'actions (dites Océanes) émises en mai 2000, d'une valeur nominale de 15,75 euros, remboursables le 1<sup>er</sup> janvier 2033, portant intérêt au taux de 0,1% l'an, avec une parité de conversion de 1 Océane pour 1 action. Les caractéristiques du contrat ont été modifiées le 1<sup>er</sup> décembre 2004, suite à l'accord de la

Commission européenne sur l'aide à la restructuration en vertu du vote de l'Assemblée générale des obligataires du 11 décembre 2003.

En avril 2005, à la suite d'une ultime proposition de conversion 459 289 obligations ont été converties en 6 889 335 actions de capital (cf. note 11 – Capital et prime d'émission). A fin juin 2005, la dette obligataire de Bull n'est plus constituée que de 60 269 Océanes, pour un montant net total de 0,2 million d'euros. A compter du 1<sup>er</sup> avril 2005, la parité de conversion est fixée à 1 action pour 1 Océane.

## 15 - PROVISION POUR RESTRUCTURATION

L'évolution de la provision pour restructuration de fin décembre 2003 à fin juin 2005 est la suivante :

(en millions d'euros)	Plans antérieurs à 2002	Plan social 2002	Total
Solde au 31 décembre 2003	17	9	26
Utilisation au 1 <sup>er</sup> sem. 2004	(4)	(5)	(9)
Solde au 30 juin 2004	13	4	17
Utilisation au 2 <sup>ème</sup> sem. 2004	(7)	-	(7)
Solde au 31 décembre 2004	6	4	10
Utilisation du 1 <sup>er</sup> sem. 2005	(2)	-	(2)
<b>Solde au 30 juin 2005</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>8</b>

Le solde de 8 millions d'euros de provision pour restructuration à fin juin 2005 concerne pour l'essentiel des engagements fermes pris vis-à-vis d'anciens employés et vis-à-vis des organismes sociaux dans le cadre des plans sociaux de Bull S.A.

## 16 - AUTRES CREANCIERS, PROVISIONS ET COMPTES DE REGULARISATION ; PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS A LONG TERME

(en millions d'euros)	A fin déc. 2004	Variation du semestre	A fin juin 2005
<b>Provisions pour risques et charges à long terme</b>			
Plans de retraite à prestations définies et autres engagements de retraite	111	1	112
Autres frais de personnel	22	1	23
Divers	29	(2)	27
<b>Sous total</b>	<b>162</b>	<b>-</b>	<b>162</b>
<b>Provisions pour risques et charges à court terme</b>			
Frais de personnel et engagements assimilés	21	2	23
Réclamations clients	4	-	4
Garantie produits	4	1	5
Autres risques et charges relatifs aux produits et services vendus	18	2	20
Divers	58	(8)	50
<b>Sous-total</b>	<b>105</b>	<b>(3)</b>	<b>102</b>
<b>TOTAL</b>	<b>267</b>	<b>(3)</b>	<b>264</b>

La distinction entre les comptes «Autres créanciers, provisions et comptes de régularisation» et «Provisions et autres passifs à long terme» est effectuée en fonction de la période de paiement de la charge ou de réalisation du risque.

## Autres créanciers, provisions et comptes de régularisation

(en millions d'euros)	au 30 juin 2005	au 31 déc. 2004	au 31 déc. 2004
Impôts et taxes	5,5	10	5
Salaires	36,2	26	25
Autres frais de personnel	76,8	71	71
Frais financiers	0,5	1	-
Factures à recevoir et divers	141,5	174	144
<b>Total</b>	<b>260,5</b>	<b>282</b>	<b>245</b>

## Provisions et autres passifs à long terme

(en millions d'euros)	au 30 juin 2005	au 31 déc. 2004	au 31 déc. 2004
Plans de retraite à prestations définies et autres engagements de retraite	112,1	106	111
Autres frais de personnel	23,4	23	22
Divers	26,4	19	29
<b>Total</b>	<b>161,9</b>	<b>148</b>	<b>162</b>

## 17 - CONCENTRATION DE RISQUES DE CREDIT SUR UN TIERS

A l'exception des soldes relatifs aux sociétés apparentées, aucun client ne représente plus de 10% du total clients.

## 18 - ELEMENTS NON RECURRENTS

Les « autres produits et charges » regroupent les postes suivants :

	Premier semestre 2005	Année 2004	Année 2004
Gains sur cessions d'actifs corporels et financiers	14,3	6,8	19,3
Perte de valeur goodwill Italie	-	(3,5)	(3,5)
Provisions sur immobilisations financières	(1,5)	-	(7,7)
Autres	(15,5)	(3,5)	(3,2)
<b>Total</b>	<b>(2,6)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>4,9</b>

### Premier semestre 2005

Fin juin 2005, les gains sur cessions d'actifs comprennent pour l'essentiel une plus-value nette de 13,8 millions d'euros réalisée lors de la cession des titres Steria et un profit de 0,3 million d'euros sur une cession immobilière intervenue en Belgique.

La charge nette de 1,5 million d'euros constatée au titre de l'ajustement des provisions sur immobilisations financières se détaille ainsi :

- une provision complémentaire de 2 millions d'euros sur les titres de participation de NEC Computers International BV pour amener la valeur des 3,5% de titres détenus à leur valeur de cession intervenue en juillet 2005 pour 1 million d'euros.
- une reprise de provision de 0,5 million d'euros sur le prêt de titres Bull mis en place dans le cadre du Plan d'Epargne Groupe mis en place en juin 2000, reprise liée à la remontée du cours de bourse.

Les charges diverses (15,5 millions d'euros) concernent essentiellement :

- des provisions liées à des réductions d'effectifs pour 16,5 millions d'euros
- une reprise de provision de 0,6 million d'euros au titre du solde définitif des plans de pension aux Etats-Unis.

### Premier semestre 2004

Fin juin 2004, les gains sur cessions d'actifs ont été réalisés lors de :

- la cession par Bull des droits de souscription attachés aux actions en autocontrôle dans le cadre de l'augmentation de capital : 2,3 millions d'euros
- la reprise de provision pour risques sur cession d'activités réalisées lors des exercices antérieurs : 2,8 millions d'euros
- la vente des titres et droits de souscription Kelkoo : 0,8 million d'euros
- la cession d'un terrain aux Clayes pour 0,4 million

d'euros.

- la constatation d'un gain lors de la liquidation de la société IPC France : 0,3 million d'euros

Une perte de valeur de 3,5 millions d'euros a été enregistrée au premier semestre 2004 sur le goodwill lié aux opérations de Bull Italie (voir la note 5 – Goodwills).

Les charges diverses (3,5 millions d'euros) concernent essentiellement des provisions liées à des réductions d'effectifs.

## 19 - IMPÔTS SUR LES BENEFICES

Le Groupe Bull est assujéti à divers impôts sur les bénéfices conformément à la législation fiscale en vigueur dans les différents pays où il exerce ses activités. La charge d'impôt sur les bénéfices s'analyse comme suit :

	Premier semestre 2005	Année 2004	Année 2004
Impôt exigible	3,4	1,2	2,1
Produit d'impôts différés	-	-	(51,7)
<b>Charge d'impôts sur les bénéfices</b>	<b>3,4</b>	<b>1,2</b>	<b>(49,6)</b>

Les impôts différés actifs et passifs se décomposent de la manière suivante :

	Premier semestre 2005	Année 2004	Année 2004
Impôts différés actifs,			
nets de provision pour dépréciation	51,7	-	51,7
Impôts différés passifs	-	(1,0)	-
<b>Impôts différés nets</b>	<b>51,7</b>	<b>(1,0)</b>	<b>51,7</b>

## 20 - RESULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIEES

La quote-part des résultats des entreprises associées est une charge de 1,8 million d'euros concernant principalement la société Bull Finance.

## 21 - RESULTATS PAR ACTION

Le détail du calcul du résultat par action est le suivant :

	Premier semestre 2005	Année 2004	Année 2004
Résultat net	9,4	2,2	554,5
Nombre d'actions ordinaires	965 971	170 199	459 779
<b>Résultat par action</b>	<b>0,01</b>	<b>0,01</b>	<b>1,21</b>
Nombre d'actions ordinaires et potentielles	998 758	171 774	479 617
<b>Résultat par action</b>	<b>0,01</b>	<b>0,02</b>	<b>1,16</b>

## 22 – PLAN D'OPTIONS ET PLAN D'EPARGNE ENTREPRISE EN ACTIONS

### Plans de souscription d'actions (juin 1998, février 2000 et juillet 2001)

Faisant usage de l'autorisation de l'assemblée du 8 avril 1998, le conseil d'administration du 10 février 2000 a décidé l'allocation du solde des options de souscription d'actions à attribuer dans le cadre de l'autorisation donnée ; cette attribution représente un total de 3 296 650 actions pouvant être souscrites à un prix d'exercice de 7,99 euros par action. Ce total comprend notamment des options attribuées lors des plans précédents et devenues non exerçables (1 297 000 titres), ainsi qu'une offre alternative de 988 750 actions en contrepartie de la renonciation au même nombre d'options allouées par le conseil d'administration du 11 juin 1998 ; 920 425 options du plan 1998 ont ainsi fait l'objet d'une renonciation, 68 325 options de ce même plan étant conservées par leurs bénéficiaires.

Ce nouveau plan est divisé, comme les précédents plans, en trois tranches en fonction des pays où sont situées les sociétés dont les bénéficiaires sont salariés : une tranche pour les salariés et mandataires sociaux anglais ; une tranche pour les salariés et mandataires sociaux américains et une tranche pour les salariés et mandataires sociaux français et ceux des pays non bénéficiaires des deux premières tranches. Ces tranches comportent certaines conditions d'exercice spécifiques liées aux pays concernés.

Les conseils d'administration du 20 juillet 2000 et du 26 octobre 2000, faisant usage de l'autorisation donnée par l'assemblée du 13 avril 2000, ont alloué successivement 391 136 options en juillet et 359 000 options en octobre à un prix d'exercice de 8,67 ou 9,13 euros (juillet) et 6,65 euros (octobre).

Le conseil d'administration du 19 juillet 2001, faisant toujours usage de l'autorisation donnée par l'assemblée du 13 avril 2000, a décidé l'allocation de 27 500 options de souscription d'actions à un prix d'exercice de 1,98 euros.

Au 30 juin 2005, les principales caractéristiques de ces plans sont les suivantes :

	Plan 1998	Plan 2000	Plan 2000	Plan 2000	Plan 2001	Plan 2004	Plan 2005
Date d'Assemblée	08/04/1998	08/04/1998	13/04/2000	13/04/2000	13/04/2000	25/05/2004	25/05/2004
Date du Conseil	11/06/1998	10/02/2000	20/07/2000	26/10/2000	19/07/2001	02/12/2004	10/02/2005
Nombre d'options consenties à l'origine	1 214 050	3 296 650	381 136	344 000	27 500	18 262 500	2 950 000
- dont aux membres du comité exécutif / opérationnel	223 500	531 000	10 996	140 000	-	1 000 000	-
Nombre de bénéficiaires	548	1 121	966	74	5	6 905	12
- dont membres du comité exécutif / opérationnel	16	12	3	7	-	1	9
Tranche	A-B-C					A-B-C	
Date de départ de l'exercice	11/06/2003	10/02/2002	20/07/2004	26/10/2002	20/07/2004	17/12/2004	juin 2009
Date d'expiration	11/06/2008	10/02/2010	20/07/2010	26/10/2010	20/07/2011	17/12/2010	juin 2011
Prix d'exercice en euro	6,24	3,57	3,87 & 4,08	2,97	1,98	0,48	de 0,61 à 0,69
Options levées en 2005	-	-	-	-	-	-	-
- dont par les membres du comité exécutif / opérationnel	-	-	-	-	-	-	-
- nombre de membres du comité exécutif / opérationnel ayant exercé des options en 2005	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 30/06/2005	15 107	1 475 856	17 390	67 143	-	18 262 500	2 950 000
- dont par les membres du comité exécutif / opérationnel	-	-	-	-	-	1 000 000	2 550 000

Le nombre total d'options restant à exercer au 30 juin 2005 s'élève à 22 787 996 options, dont 3 550 000 par les membres du comité opérationnel. Il tient compte de l'ajustement opéré suite à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription de juin- juillet 2004, de même que les prix d'exercice indiqués.

### Plan d'Epargne Groupe (juin 2000)

Le 10 février 2000, le conseil d'administration a décidé d'augmenter le capital par l'émission de 4 717 237 actions réservées aux salariés des principales sociétés du Groupe.

Le nombre total de souscripteurs a été de 8396 personnes, soit 51% de l'effectif des 16 pays concernés. Les salariés, qui ont investi leur épargne dans le cadre réglementé des Fonds Communs de Placement du Plan d'Epargne Groupe, bénéficient après 5 ans (ou lors de la survenance d'une des possibilités de sortie anticipée)

d'une garantie sur leur capital :

- si le cours de l'action Bull est inférieur à 2,30 euros, le salarié sera compensé de sa perte ;
- en revanche, si le cours de l'action Bull est supérieur à 2,88 euros, le salarié bénéficiera de 7 fois la plus-value (calculée au-delà de 2,88 euros) sur son investissement personnel.

La garantie et l'effet de levier sont organisés avec le concours de la banque par laquelle les opérations ont été initialisées par Bull en février et juillet 2000.

Pour constituer le Plan Epargne Groupe, Bull a racheté 4 668 828 actions émises lors de cette augmentation de

capital au prix de 7,99 euros en juillet 2000 ; ces actions ont fait l'objet d'un prêt à la banque qui assure la gestion du plan jusqu'au 20 juillet 2005 (voir note 7 : Immobilisations financières). Au 30 juin 2005, un nombre total de 2 102 611 actions a été restitué à Bull : 7 708 en 2000, 239 963 en 2001, 684 083 en 2002, 388 907 actions en 2003, 582 295 en 2004 et 199 655 en 2005.

Le Groupe n'a pas procédé à des rachats de ses propres titres depuis 2000 et son auto détention provient uniquement des actions prêtées à une banque dans le cadre de la mise en place du Plan Epargne Groupe et partiellement restituées depuis, comme indiqué précédemment.

Le débouclage de ce plan doit intervenir en juillet 2005, soit le terme prévu.

**Plan d'options 2004**

Le 2 décembre 2004, le conseil d'administration a décidé d'allouer 2 500 options à chacun des salariés du Groupe à l'exception de ceux qui ont participé à l'opération "Actionnaires et Partenaires". Ces options ont été consenties pour une période de 6 ans à compter du 17 décembre 2004. Le prix de souscription des actions a été fixé à 0,48 euro par action.

Les bénéficiaires acquièrent leur droits par ¼ pendant 4 ans et ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4ème et la 6ème année, à l'exception des bénéficiaires américains où l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire à chaque période anniversaire au fur et à mesure de la souscription des droits.

Le conseil a également décidé d'attribuer à Didier Lamouche un plan de 1 000 000 d'options dans les mêmes conditions que le plan alloué à l'ensemble des salariés, à l'exception d'une acquisition de droit accélérée en cas de départ.

**Plan d'options 2005**

Faisant usage de la décision de l'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2004 et en application de la décision du conseil d'administration du 10 février 2005, il a été attribué 2 950 000 options de souscription d'actions entre le 25 février 2005 et le 13 juin 2005, au profit de 12 cadres de Bull. Le prix d'exercice des options attribuées a été fixé conformément à la réglementation en vigueur et se situe entre 0,61€ pour le prix le moins élevé et 0,69€ pour le prix le plus élevé.

Les attributions effectuées expirent à des dates qui s'échelonnent en fonctions des dates d'attribution entre le 24 février 2011 et le 12 juin 2011, et les plans ont été émis aux mêmes conditions que celles du plan attribué par le conseil d'administration du 2 décembre 2004 décrites précédemment.

**23 – TRANSACTIONS AVEC DES SOCIETES APPARENTEES**

Les principales transactions entre le Groupe Bull et les sociétés apparentées sont présentées ci-après :

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre		Année 2004
	2005	2004	
Transactions avec NEC :			
Achats	ND	ND	2
Transactions avec NEC Computers International :			
Achats	ND	ND	36
Ventes	0,8	0,7	1
Comptes à payer	6,6	5,1	7
Comptes à recevoir	1,4	0,4	-
Transactions avec France Télécom :			
Achats	ND	ND	15
Ventes	21,7	19,1	38
Comptes à payer	1,1	1,9	2
Comptes à recevoir	16,6	12,6	7

Le Groupe Bull présentera à la clôture 2005 l'ensemble des informations relatives aux parties liées telles que définies par la norme IAS 24, incluant les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable et les principaux dirigeants du Groupe.

**24 - ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Les engagements hors bilan, reçus ou donnés, se résument de la manière suivante :

	Premier semestre		Année 2004
	2005	2004	
Créances cédées non échues	5	1	1
Engagements de bail	97	118	97
Avals, cautions et garanties donnés	61	54	57
Autres engagements donnés :			
- garanties données aux banques	23	21	19
- garanties fiscales	11	14	10
- garanties données sur rachat de matériel	3	5	4
- autres garanties et engagements donnés	12	13	12
<b>Total</b>	<b>212</b>	<b>226</b>	<b>200</b>

**ENGAGEMENTS DE BAIL**

Les engagements de baux ne sont recensés exhaustivement qu'une fois par an. Ces engagements s'élevaient à 97 millions d'euros à la fin de l'année 2004, dont 14 millions d'euros concernaient des échéances en 2005. L'analyse à fin 2004 était la suivante :

(en millions d'euros)	
2005	14
2006	11
2007	7
2008	5
2009	4
2010 et années suivantes	56
<b>Total</b>	<b>97</b>

## AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Outre les engagements de bail et ceux décrits en liaison avec les dettes à long et moyen terme, les sociétés du Groupe Bull, dans le cadre de la marche normale de leurs affaires, ont pris des engagements contractuels s'élevant à 110 millions d'euros à fin juin 2005 contre 102 millions d'euros à fin décembre 2004.

Les activités services, et en particulier celles concernant l'infogérance, sont conclues avec des engagements de durée pouvant prévoir des indemnités en cas de défaillance ou de rupture anticipée.

## FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

A la connaissance du Groupe, il n'existe pas de litige ou arbitrage susceptible d'avoir eu dans le passé récent une incidence sensible sur la situation financière, l'activité, le patrimoine et le résultat de Bull et des filiales du Groupe Bull.

Diverses réclamations et actions en justice sont en cours ; suite aux cessions d'actifs réalisées au cours des trois derniers exercices, le Groupe fait notamment l'objet de demandes, directes ou indirectes, formulées par des tiers pour un montant cumulé de l'ordre de 17 millions d'euros. Toutes les pertes qui peuvent raisonnablement être anticipées à ce jour ont été provisionnées.

### Réclamations liées à la cession de l'activité services de Bull (en Europe et hors France) à Steria en 2001

Le 29 décembre 2004, un accord transactionnel a été conclu avec Steria mettant fin à l'ensemble de ces réclamations et litiges.

## 25 – REPARTITION DES ACTIVITES DU GROUPE PAR SEGMENT D'ACTIVITE

Les informations ci-après sont conformes à la définition des segments retenus dans les comptes selon les principes comptables français. Ces informations seront complétées à la clôture de l'exercice conformément aux préconisations de la norme IAS 14 relative à l'information sectorielle.

Bull est un groupe international opérant dans le domaine des technologies de l'information. Basé en Europe, le Groupe Bull effectue des opérations dans plus de 100 pays. Les sociétés du Groupe commercialisent une large gamme d'équipements informatiques, de logiciels d'administration, et de services destinés aux activités scientifiques, industrielles et commerciales du secteur public et du secteur privé. Le groupe suit les résultats (chiffre d'affaires, marge brute) de ses activités selon la segmentation suivante :

**Produits** : ce segment d'activité regroupe les grands systèmes, les serveurs, les périphériques et plus généralement tout matériel informatique, ainsi que les logiciels.

**Services** : ce segment d'activité regroupe les activités de conseil, d'intégration des systèmes d'information, ainsi que les services d'infogérance.

**Maintenance** : ce segment d'activité regroupe les activités de maintenance et de support chez les clients

Les règles comptables applicables aux segments sont les mêmes que celles décrites dans le "résumé des principes comptables essentiels". A compter du 1er janvier 2002, seules les marges brutes sont détaillées par segment d'activité, les coûts opérationnels étant dorénavant suivis par structure commerciale au niveau des entités géographiques.

Les règles comptables applicables aux secteurs sont les mêmes que celles décrites dans le «résumé des principes comptables essentiels». A compter du 1er janvier 2002, seules les marges brutes sont détaillées par secteur d'activité, les coûts opérationnels étant dorénavant suivis par structure commerciale au niveau des entités géographiques.

### Chiffre d'affaires par segment

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires 1 <sup>er</sup> semestre	
	2005	2004
Produits et autres	275,0	250,1
Maintenance	140,2	158,2
Services	156,6	157,4
<b>Total consolidé</b>	<b>571,8</b>	<b>565,7</b>

### Marge brute par segment :

(en millions d'euros)	Marge brute 1 <sup>er</sup> semestre	
	2005	2004
Produits et autres	94,5	91,7
Maintenance	39,6	49,6
Services	16,8	17,4
<b>Total consolidé</b>	<b>150,9</b>	<b>158,7</b>

L'analyse du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

(en millions d'euros)	Premier semestre		Année
	2005	2004	2004
France	265,6	272,2	533
Europe (hors France)	196,0	214,8	447
Amérique du Nord	29,3	35,6	70
Amérique Latine	12,8	10,5	21
Asie et Afrique	68,1	32,6	68
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>571,8</b>	<b>565,7</b>	<b>1 139</b>

**26 – RAPPEL DES OPERATIONS DE RECAPITALISATION DE BULL EN 2004**

L'assemblée générale des actionnaires de Bull qui s'est tenue le 25 mai 2004 a approuvé les comptes de l'exercice 2003 ainsi que le plan de recapitalisation du Groupe dont les termes avaient été arrêtés lors de la réunion du conseil d'administration de Bull du 20 novembre 2003 et les modalités fixées par le conseil d'administration du 31 mars 2004.

En particulier, l'assemblée a :

- approuvé la réduction du capital social de 340 397 798 euros à 1 701 988,99 euros par diminution du nominal de l'action de 2 euros à 0,01 euro ;
- donné l'autorisation au conseil d'augmenter le capital en numéraire pour un montant nominal maximum de 4 425 171,37 euros avec maintien du droit préférentiel de souscription ;
- donné l'autorisation au conseil d'augmenter le capital pour un montant maximum de 3 678 526,72 euros dans le cadre de l'offre publique d'échange alternative visant les Océanes.

A l'issue de l'assemblée générale, le Conseil d'Administration de Bull a décidé le lancement des opérations de recapitalisation et autorisé son Président à réaliser l'ensemble des démarches relatives à l'augmentation de capital et à l'offre publique d'échange, qui ont fait l'objet d'un dépôt auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

L'augmentation de capital et l'offre publique d'échange se sont déroulées respectivement du 17 au 30 juin et du 14 juin au 2 juillet 2004.

Le conseil du 12 juillet 2004 a pris acte de la souscription au capital dans le cadre du plan "Actionnaires et Partenaires" achevée le 30 juin 2004 et conduisant à une souscription totale de 44,2 millions d'euros ainsi que l'échange des Océanes réalisé à 95,46%.

**Le traitement des Océanes**

Dans le cadre des résolutions adoptées par le conseil d'administration, les porteurs d'Océanes se sont vus offrir la possibilité d'apporter leurs titres à l'offre publique qui s'est déroulée du 14 juin 2004 au 2 juillet 2004 (note d'information visée par l'AMF – n°04-576) selon les modalités suivantes :

- soit pour la 1ère branche, une parité de 20 actions nouvelles, pour chaque obligation,
- soit pour la 2ème branche, une parité de 16 actions nouvelles et de 16 bons de souscription d'actions nouvelles pour chaque obligation (ABSA) chaque bon (BSA) donnant le droit de souscrire à une action au prix de souscription retenu par ailleurs pour l'augmentation de capital lancée sur le marché, soit 0,1 euro par action.

Les résultats de l'offre publique d'échange ont été les suivants :

Sur un total de 11 495 396 Océanes, 10 974 037 ont été présentées à l'offre (soit 95,46%) dont :

- 201 451 à la branche 1 donnant lieu à l'émission de 4 029 020 actions nouvelles ;
- 10 772 586 Océanes soit 98% des titres échangés ont été apportés à la 2ème branche donnant lieu à l'émission de 172 361 376 ABSA auquel est attaché le même nombre de BSA.

Les BSA, détachés le 15 juillet, donnaient le droit jusqu'au 15 décembre 2004 de souscrire une action Bull au prix de 0,10 euro par action. C'est dans ces conditions que 171 857 712 BSA (99,7%) ont été exercés, apportant 17,2 millions d'euros de fonds propres à la société.

Enfin, suite à la décision du premier décembre 2004 de la Commission Européenne autorisant l'octroi d'une aide à la restructuration à Bull, les 519 558 Océanes restant en circulation ont vu l'entrée en vigueur immédiate des nouveaux termes de leur contrat d'émission. En effet, en vertu du vote de l'assemblée générale des obligataires le 11 décembre 2003, l'accord de la Commission Européenne du premier décembre 2004 sur l'aide à la restructuration entraîne la modification de certaines caractéristiques du contrat (échéance reportée à 2033, coupon ramené à 0,1%, suppression de la prime de remboursement). Ces modifications ont pour conséquence une diminution de la valeur économique des Océanes de 7,5 millions d'euros, générant un produit financier de même montant pour Bull.

Au 31 décembre 2004, les Océanes ne représentent plus qu'une dette d'une valeur nominale de 8,2 millions d'euros, et d'une valeur économique de 1,8 million d'euros.

**Recapitalisation par les "Actionnaires et Partenaires"**

L'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un montant de 44,25 millions d'euros s'est déroulée selon le schéma décrit dans la note d'opération visée par l'AMF (n°04-577).

Sur les 170 198 899 droits préférentiels de souscription, 53 067 340 ont été exercés donnant lieu à l'émission de 137 975 084 actions (parité de 13 pour 5).

Par la suite, le conseil d'administration de Bull qui s'est tenu le 12 juillet 2004 a décidé, conformément au plan présenté dans la note d'opération, d'allouer les actions restant à souscrire soit 304 542 043 actions aux investisseurs qui s'étaient engagés à garantir l'augmentation de capital en novembre 2003 :

NEC	68 717 224
France Telecom	68 717 224
AXA Private Equity	64 136 075
Artemis	18 324 593
Debeka	27 486 889
Managers	49 029 968
Anciens porteurs d'Océanes ayant garanti l'opération	8 130 070

## Traitement de la dette envers l'Etat

### Prêt subordonné à durée déterminée

Depuis le 31 mars 2004, l'avance de l'Etat français a été convertie en prêt subordonné à durée déterminée (PSDD) à échéance janvier 2033 portant intérêt de 5,23% jusqu'à fin 2004, puis 0,3% jusqu'à échéance, permettant ainsi d'écarter le risque de liquidité à court terme pour la société Bull. Le caractère subordonné de ce prêt a été confirmé par l'échange de plus de 80% des Océanes en circulation.

Le montant du PSDD augmenté des intérêts s'élevait à 516,9 millions d'euros à fin décembre 2004.

Suite à la décision de la Commission Européenne du premier décembre 2004 approuvant l'octroi d'une aide à la restructuration à Bull sous réserve du remboursement préalable du PSDD, et à l'attribution le 28 décembre 2004 par l'Etat à Bull de cette aide, sous la même condition, Bull a remboursé le 11 janvier 2005 le PSDD grâce à un financement auprès d'un établissement financier. L'établissement financier a été remboursé le 14 janvier 2005 après le versement à Bull de l'aide à la restructuration.

### Aide à la restructuration assortie d'une clause de retour à meilleure fortune

Le 20 février 2004, l'Etat français a notifié à la Commission Européenne un projet d'aide à la restructuration à Bull d'un montant de 517 millions d'euros, assortie d'une clause de retour à meilleure fortune. Le premier décembre 2004, La Commission a donné son accord au versement de l'aide notifiée, au plus tôt le 31 décembre 2004, sous condition du remboursement préalable par Bull de l'aide au sauvetage obtenue en 2001/2002, convertie en PSDD. Le 28 décembre 2004 l'Etat s'est engagé à accorder l'aide à la restructuration assortie de la clause de retour à meilleure fortune, sous réserve du remboursement préalable du PSDD. Le 11 janvier 2005, Bull a remboursé le PSDD grâce à un financement obtenu auprès d'un établissement financier; le 14 janvier 2005, l'Etat a versé l'aide de 517 millions à Bull. L'établissement financier a été remboursé le même jour. Compte tenu des dispositions prises fin 2004, la société a considéré l'aide comme acquise fin 2004 et l'a comptabilisée en produit non récurrent de l'exercice 2004, après prise en compte de la clause de retour à meilleure fortune.

Les conditions d'application de la CRMF sont les suivantes: Bull s'engage à verser à l'Etat, pendant une période de huit exercices commençant le premier janvier 2005 et se terminant le 31 décembre 2012, sur la base des comptes arrêtés au titre de ces exercices, une somme égale à 23,5% de la fraction excédant 10 millions d'euros du résultat courant consolidé avant impôts de l'exercice de Bull (RCAI, correspondant au résultat d'exploitation diminué des frais financiers et augmenté des produits financiers tels qu'ils apparaissent dans les comptes consolidés de Bull publiés au BALO) tel qu'il ressortira chaque année. Ce versement, qui doit intervenir chaque année après l'approbation des comptes

de l'exercice par l'assemblée générale annuelle de la société, est applicable sous les conditions cumulatives suivantes :

- 1) le RCAI de l'exercice considéré est supérieur ou égal à 10 millions d'euros ;
- 2) le flux de trésorerie généré par les opérations de l'exercice considéré est supérieur ou égal à 10 millions d'euros ;
- 3) les capitaux propres consolidés de Bull, après application de la CRMF au cours d'un exercice, ne deviennent pas inférieurs à 10 millions d'euros.

Si, pour un exercice donné, l'un quelconque des trois critères ci-dessus n'est pas rempli, aucune somme ne sera due par Bull en application de la CRMF au titre de cet exercice. A titre indicatif le RCAI de Bull était négatif en 2003 et s'est élevé à 39,8 millions d'euros en 2004.

Par ailleurs, Bull pourra à son initiative et à tout moment, à compter de l'approbation des comptes de l'exercice 2004 par l'assemblée générale annuelle de la société, procéder au rachat anticipé de la CRMF dans des conditions définies. De même, dans l'hypothèse où Bull ferait l'objet d'une prise de contrôle, l'Etat pourra, à compter de l'approbation des comptes de l'exercice 2004, demander à Bull de procéder au rachat anticipé de la CRMF. Il a été convenu que si le rachat anticipé intervenait en 2005, son montant serait compris dans la fourchette indiquée à la Commission Européenne pour la valorisation de la CRMF lors de la notification du projet d'aide à la restructuration, c'est-à-dire entre 50 et 60 millions (la simulation présentée à l'époque faisant ressortir une valeur actualisée de 54 millions d'euros, déterminée sur la base de prévisions de résultats courants avant impôts établies dans le cadre du plan stratégique présenté en 2002).

Compte tenu des dispositions de la CRMF, la société a décidé d'enregistrer en profit non récurrent l'aide à la restructuration de 517 millions diminuée d'une provision pour CRMF de 54 millions, soit 463 millions en net.

### Impôts différés

Fort de son historique de résultats bénéficiaires de 2 ans, l'entreprise a décidé de ne plus provisionner en totalité l'actif d'impôts différés dont elle dispose. Cette mesure conduit à dégager un résultat non récurrent de 51,7 millions d'euros.

L'ensemble de ces opérations a permis de reconstituer les capitaux propres de l'entreprise et ainsi de lever toute incertitude sur sa continuité. L'évolution des capitaux propres est retracée ci-dessous.

### **Impact des opérations de recapitalisation sur les capitaux propres (groupe et société mère)**

#### Situation des capitaux propres

Les capitaux propres de Bull, société mère du Groupe étaient devenus inférieurs à la moitié du capital social à la clôture de l'exercice 2000. Les capitaux propres de la société, négatifs de 752,6 millions d'euros, auraient dû être reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié

du capital social à la fin de l'année 2003. Cette reconstitution est réalisée au 31 décembre 2004, à la suite des opérations décrites dans la note précédente.

#### Opérations de restructuration du capital et principes de comptabilisation

La restructuration des dettes entre Bull et ses filiales aux Etats-Unis d'Amérique dont l'objectif était de simplifier les flux de dettes et d'emprunts entre la société mère Bull et ses différentes filiales aux Etats-Unis d'Amérique a été achevée au cours du premier semestre. Il en est résulté un gain dans les comptes de la société mère de 32,1 millions d'euros correspondant aux profits de change entre l'euro et le dollar.

#### Principes de comptabilisation

L'augmentation de capital « Actionnaires et Partenaires » s'est traduite par une augmentation de capital social de 4,4 millions d'euros et de capitaux propres de 44,25 millions d'euros.

L'OPE sur les Océanes a donné lieu à une augmentation de capitaux propres de 172,8 millions d'euros (dont 1,8 millions en capital social) par compensation de créances d'une valeur nominale de même montant. L'abandon de la prime de remboursement des Océanes lié à l'OPE, a généré un produit financier de 22,4 millions d'euros dans les comptes du groupe et dans ceux de la société mère.

L'entrée en vigueur des modifications du contrat d'émission des Océanes le premier décembre 2004, du fait de l'accord de la Commission Européenne sur l'aide à la restructuration, a généré un produit financier de 7,5 millions d'euros dans les comptes du groupe (1,1 million d'euros au titre de l'abandon de la prime de remboursement et 6,4 millions d'euros au titre du report de l'échéance), et de 1,1 million d'euros dans les comptes de la société mère (abandon de la prime de remboursement).

La souscription de 171 857 712 BSA du 16 juillet au 15 décembre 2004 a rapporté 17,2 millions de capitaux propres (1,7 million en capital social) dans les comptes consolidés et ceux de la société mère.

L'aide à la restructuration assortie de la clause de retour à meilleure fortune, a généré un profit non récurrent de 463 millions d'euros dans les comptes consolidés et ceux de la société mère.

Ce montant est égal à l'aide versée de 517 millions d'euros diminuée d'une provision de 54 millions d'euros correspondant à la clause de retour à meilleure fortune (CRMF).

Les frais afférents aux augmentations de capital réalisées ont été de 3,2 millions d'euros. Ils viennent, dans les comptes consolidés et de la société mère, en réduction des capitaux propres apportés.

## RAPPEL DE L'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES EN 2004 (TEL QUE PUBLIE)

(en millions d'euros)

	Comptes Sociaux	dont capital	Comptes Consolidés
Capital	340,4	340,4	340,4
Réserves et primes	64,2	-	36,2
Report à nouveau	(1 157,2)	-	(1 088,6)
Ecarts de conversion	-	-	(13,8)
Autocontrôle en diminution des capitaux propres consolidés	-	-	(0,3)
<b>Capitaux propres au premier janvier 2004</b>	<b>(752,6)</b>	<b>340,4</b>	<b>(726,1)</b>
<b>Opérations sur le marché financier</b>			
Réduction de capital (de 2€ à 0,01€)	-	(338,7)	-
Augmentation de capital "Actionnaires et Partenaires"	44,3	4,4	44,3
Augmentation de capital liée à l'OPE sur Océanes	172,8	1,8	172,8
Abandon prime de remboursement Océanes liées à l'OPE (produit financier)	22,4	-	22,4
Abandon prime de remboursement Océanes liées à la modification du contrat d'émission (produit financier)	1,1	-	1,1
Report échéance des Océanes lié à l'exercice du contrat d'émission (produit financier)	-	-	6,4
Augmentation capital liée à l'exercice des BSA 6 juillet-15 décembre 2004	17,2	1,7	17,2
Frais liés à la recapitalisation imputés sur la prime d'émission	(3,2)	-	(3,2)
<b>Sous-total</b>	<b>254,6</b>	<b>(330,8)</b>	<b>261,0</b>
<b>Opérations avec l'Etat</b>			
Aide à la restructuration - résultat non récurrent	517,0	-	517,0
Clause de retour à meilleure fortune (CRMF) - résultat non récurrent	(54,0)	-	(54,0)
Frais de remboursement Prêt subordonné à durée déterminée (PSDD) - résultat non récurrent	(0,8)	-	(0,8)
<b>Sous-total</b>	<b>462,2</b>	<b>-</b>	<b>462,2</b>
Résultat net hors opérations de recapitalisation et impôts différés	37,6	-	10,8
Impôts différés	-	-	51,7
Ecarts de conversion	32,1	-	(0,5)
Autocontrôle en diminution des capitaux propres consolidés	-	-	(0,6)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2004</b>	<b>34,0</b>	<b>9,6</b>	<b>58,4</b>

(page laissée blanche intentionnellement)



Société Anonyme au capital de 9 678 579,92 euros  
Siège Social : rue Jean Jaurès BP 68 - 78340 Les Clayes-sous-Bois  
R.C.S. Versailles B 542 046 065  
[www.bull.com](http://www.bull.com)

Relations Actionnaires et Investisseurs

**Patrick Massoni**

Tél : 01 30 80 32 36

[patrick.massoni@bull.net](mailto:patrick.massoni@bull.net)

Toutes les marques citées dans ce document  
Sont la propriété de leurs titulaires respectifs